



SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés

27^{ième} réunion de la CLE

20 février 2020 - Artigues-près-Bordeaux



**Introduction par Philippe Plisson,
Président de la CLE, Vice-Président du SMIDDEST**

ORDRE DU JOUR

1– Dossier d'autorisation environnementale

- Présentation du dossier d'autorisation environnementale de mise en culture de 77 ha (céréale et maraichage) sur les communes de Salaunes et saint Médard en jalles -

Pour avis

- Bilan non exhaustif des avis rendus par le bureau de la CLE 2015-2019 (dossiers d'autorisation environnementale)

2– Présentation de plans, actions, études menées sur le territoire

- Etude « Valorisons les rives de l'Estuaire de la Gironde » présentée par le Conservatoire du Littoral
- Plan de répartition des volumes d'irrigation agricole 2020 pour le bassin des fleuves côtiers charentais par l'OUGC Saintonge
- ~~- Présentation de l'étude d'impact des pêches expérimentales de silures à Golfech par la AADPPED~~
- Présentation de la gestion de l'étiage Garonne pour l'année 2019 par le SMEAG

3–Avancement du SAGE: focus sur quelques actions et actualités et programme prévisionnel 2020

4– Point sur l'animation de la CLE post élection municipale

5– Questions diverses



Validation de documents

- Compte-rendu de la dernière réunion de la CLE

Animation Pôle eau au sein du SMIDDEST



Elodie Moulin

Chargée de missions
inondation – PAPI

Arrivée en
Janvier 2019



Juliette Gaillard

Chargée de missions
pollution chimiques

Arrivée en
Mars 2019



Valérie Briche

Animatrice SAGE -
référente Estuaire

Arrivée en
Juin 2019



Barbara Lalève

Chargée de missions
zones humides et
bassins versants

Arrivée en
Décembre 2019



AVIS DOSSIER AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Mise en culture de 77 ha sur les communes de
Salaunes et Saint-Médard-en-Jalles

Consulter la délibération de la CLE n° 1 du 20 février 2020



Bilan non exhaustif des avis rendus par le bureau de la CLE 2015-2019 (dossiers d'autorisation environnementale)

avis rendus par le bureau de la CLE en 2019

Opération	Mandataire	Volet du SAGE concerné	Avis de la CLE	Actualité (information service instructeur)
Projet de création d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) dans le plan d'eau de Florimond sur la commune de Blanquefort	Société Gaia	courrier envoyé à la DREAL avec précisions de vigilance à regarder suite à l'analyse technique	22/03/2019 - Impossibilité de rattacher le projet à des dispositions du sage	Poursuite instruction (ICPE) suite fourniture compléments
Projet de plan d'épandage de digestats issus de l'unité de méthanisation - Terre d'Aquitaine à Saint-Selve	Suez Organiques SAS	Zones humides et qualité de l'eau	03/06/2019 non compatible et non conforme	1ère demande de compléments en cours par service instructeur
Projet de système d'assainissement des eaux usées de Saint-Palais-sur-Mer/Les Mathes	Communauté d'Agglomération Royan Atlantique	Qualité de l'eau	03/06/2019 Compatible et conforme	
Déviations du cours d'eau le Magudas pour hangars zones aéroportuaire Bordeaux-Mérignac	SABENAC TECHNICS	Zones humides : délimitation et projet de compensations	13/11/2019 Non conforme sous réserve	Enquête publique du 20/01/2019 au 19/02/2020

avis rendus par le bureau de la CLE en 2019

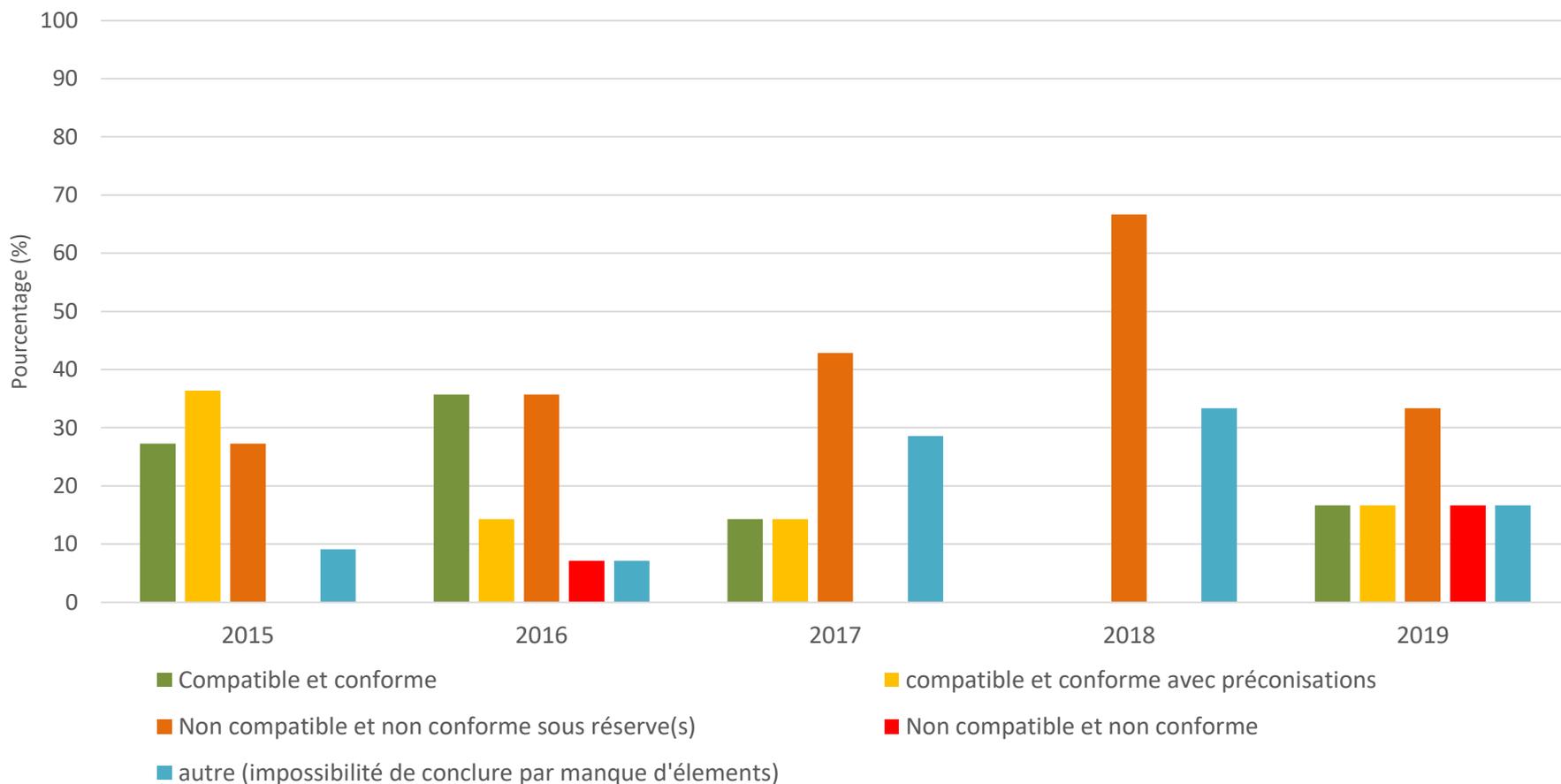
Opération	Mandataire	Volet du SAGE concerné	Avis de la CLE	Actualité (information service instructeur)
Prélèvement et rejets d'eau en Garonne à vocation industrielle sur secteur Presqu'île Ambès	Bordeaux métropole	Débits et concentration en oxygène dissous	08/08/2019 Courrier demande compléments 10/12/2019 Avis compatible avec prescriptions	Instruction en cours
Parc logistique commune Peujard et Gauriaguet	PICTH PROMOTION	Zones humides: séquence E-R-C, fonctionnalités ZH, plan gestion	13/11/2019 Non conforme sous réserve	01-2020 PITCH PROMOTION a retiré sa demande d'autorisation

avis rendus par le bureau de la CLE en 2020

Opération	Mandataire	Volet du SAGE concerné défaillant	Avis de la CLE	Actualité (information service instructeur)
Restauration cours d'eau commune de Gradignan	Commune de Gradignan	Zones humides: non prises en compte	06/01/2020 Compatible pour volet restauration cours d'eau mais impossibilité de conclure pour le volet zone humides	Instruction en cours
Projet d'opération d'aménagement Bordeaux INNO campus – communes de Mérignac, Pessac et Gradignan	Bordeaux Métropole	manque d'information sur volet zones humides – pollution – gestion des eaux pluviales – travaux des cours d'eau	15/01/2020 Non compatible et non conforme pour volet ZH - Impossibilité de conclure pour volet inondation	Instruction en cours

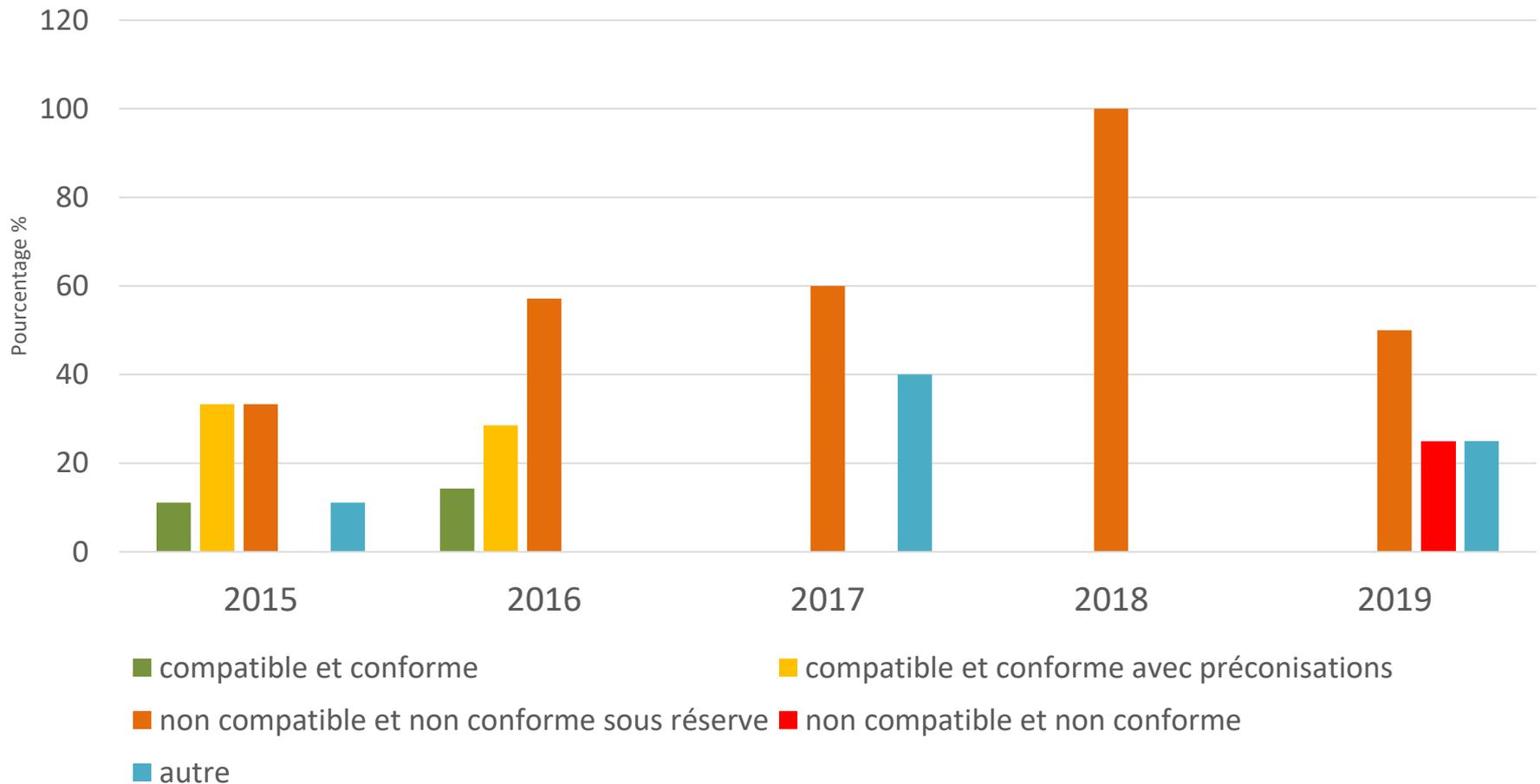
bilan des avis de la CLE (ou bureau) 2015-2019 tout enjeu confondu

Avis rendus par la CLE 2015-2019
en pourcentage



bilan des avis de la CLE (ou bureau) 2015-2019 enjeu zone humide

Pour le volet zones humides: avis rendus par la CLE
2015-2019 en %



Bilan sur les dossiers d'autorisations environnementales soumis à la CLE ou au bureau

- Globalement l'ensemble des projets est validé par arrêté préfectoral avec les réserves émises par la CLE souvent reprises comme prescriptions dans l'arrêté. Une re consultation de la CLE sur un même dossier est rare,
- Le SMIDDEST semble être de plus en plus associé aux comités de suivi des mesures de compensation une fois que les arrêtés sont établis. La cellule d'animation doit refaire un point sur ces participations,
- Il y a encore un grand nombre de dossiers reçus pour avis et où beaucoup d'éléments techniques sont manquants ce qui ne facilite pas l'étude.



Etudes en cours sur le territoire

« Valorisons les rives de l'Estuaire de la Gironde »

Rappel du contexte et des objectifs du diagnostic archéogéographique des marais et rives de l'Estuaire de la Gironde

//Le contexte

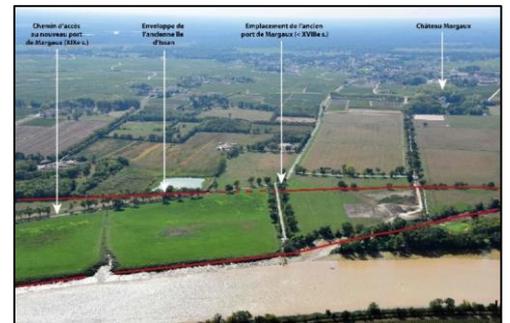
Le projet « Valorisons les rives de l'Estuaire de la Gironde ! » est coordonné par le Conservatoire du littoral en partenariat avec les trois Syndicat Mixte de Bassin Versant du Haut-Médoc et le Parc Naturel Régional du Médoc

- Améliorer la connaissance des marais estuariens du Haut Médoc
- Appuyer les réflexions visant la définition d'un projet de territoire garant de l'équilibre et de la résilience des socio-écosystèmes

// Les objectifs

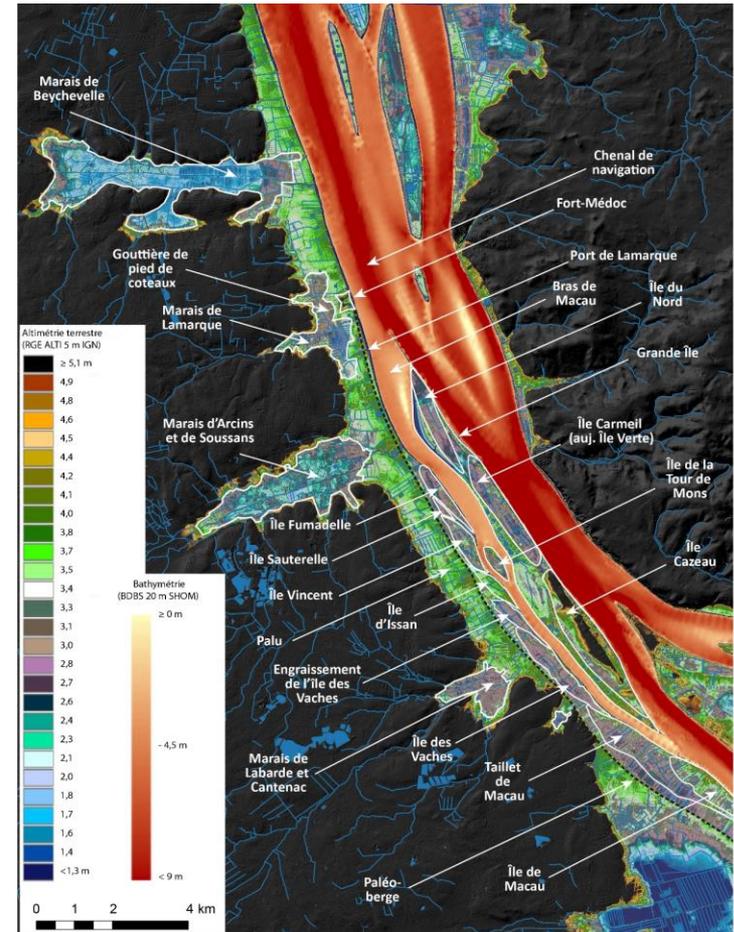
Proposer un récit de l'aménagement des (mi)lieux au cours du temps long à travers l'analyse et la cartographie des morphologies et topographies paysagères héritées

- Révéler les choix (ou non choix) qui ont été opérés par les sociétés du passé et les attendus qui les ont guidé afin d'identifier la trajectoire sur laquelle ils ont placé le territoire
- Dessiner des scénarios d'adaptation du territoire au regard des évolutions prévisibles induites par le changement climatique et intégrant les héritages des milieux



// Principaux résultats

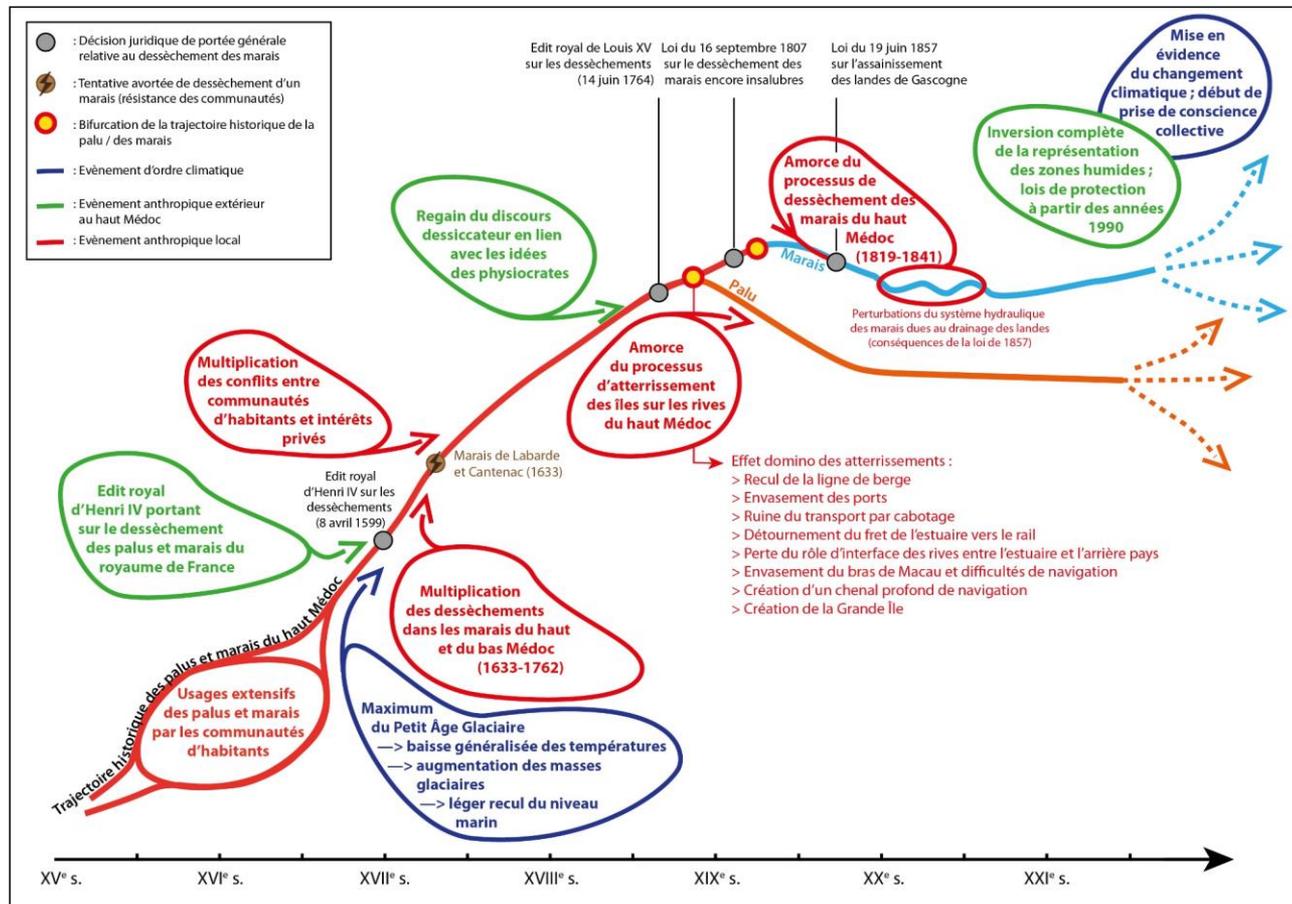
- ❖ Le récit de la construction des formes paysagère
 - Différents objets/unités paysagères : une paléo-berge, un chapelet d'îles atterries (XV^e-XIX^e siècles), un chenal (bras de Macau) rétréci et colmaté, des îles réunies au centre de l'estuaire (grande île), un chenal de navigation profond, une paléo-berge, une palu permettant l'exploitation des terres en zone inondable, quatre marais tourbeux desséchés aux XVIII^e et XIX^e siècles
 - Des milieux HYBRIDES, physiques et historiques, et DYNAMIQUES



// Principaux résultats

❖ Le récit de la construction des formes paysagère

- Des éléments de contexte variables (politique, économique, climatique, etc.) et à différentes échelles pour expliquer la trajectoire historique des rives et marais du Haut-Médoc faite de continuités mais aussi d'accidents et de bifurcations



// Principaux résultats

❖ Scénarios d'évolution des rives et marais

- Un horizon 2100 fortement modifié : élévation du niveau de l'estuaire, salinisation des nappes et des eaux de surface, réduction des débits d'étiage (d'eau douce), augmentation des risques d'inondation, déficit hydrique et augmentation des pathogènes pour toutes les cultures, croissance démographique et besoin de fraîcheur (des métropolitains)
- Plusieurs réponses possibles du territoire : quels impacts sur les fonctionnalités des ZH ?

Scénario 1 : gestion au fil de l'eau	Scénario 2 : poursuite des travaux d'assèchement	Scénario 3 : co-évolution délibérée
« Tout bouge mais rien ne change », la gestion actuelle se poursuit dans le temps, mais s'adapte par ajustement face aux évolutions réglementaires, organisationnelles et naturelles.	« Une adaptation par la lutte contre l'eau », les travaux de dessèchement des marais se poursuivent, au titre de l'intérêt économique et de la sécurité des personnes et des biens.	« Une voix commune pour le socio-écosystème », des actions coordonnées sont menées, au titre de la résilience de l'ensemble du territoire.

- Des recommandations ...
 - ...technique pour augmenter les fonctionnalités des ZH tout en permettant une croissance socio-économique
 - ...stratégique pour consolider la culture de coopération sur le territoire



Présentation du plan de répartition des volumes d'irrigation agricole 2020 pour le bassin des fleuves côtiers charentais par l'OUGC Saintonge



Organisme Unique de Gestion Collective des bassins de la Saintonge

Commission Locale de l'Eau

TERRES d'**a**VENIR



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

Rappel du contexte



- Loi sur l'Eau de 2006 impose en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) :
 - La réalisation d'Etudes d'Estimation des Volumes Prélevables (EEVP) => **Protocole d'accord de 2011 sur les volumes prélevables**
 - La mise en place d'Organismes Unique de Gestion Collective (OUGC) : pour répartir équitablement le volume d'eau prélevable entre les irrigants

- L'OUGC est **une fonction prise** par la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine
 - Nécessité d'obtenir une Autorisation Unique de Prélèvement
 - Fin des autorisations individuelles de prélèvement

L'AUP: Autorisation Unique Pluriannuelle de prélèvement



- **Obtention de 3 AUP sur le périmètre de l'OUGC:**
 - Boutonne 17 & 79 – Pour 10 ans
 - Charente et affluents – Pour 10 ans
 - Seudre et Fleuves côtiers de Gironde – Pour 5 ans

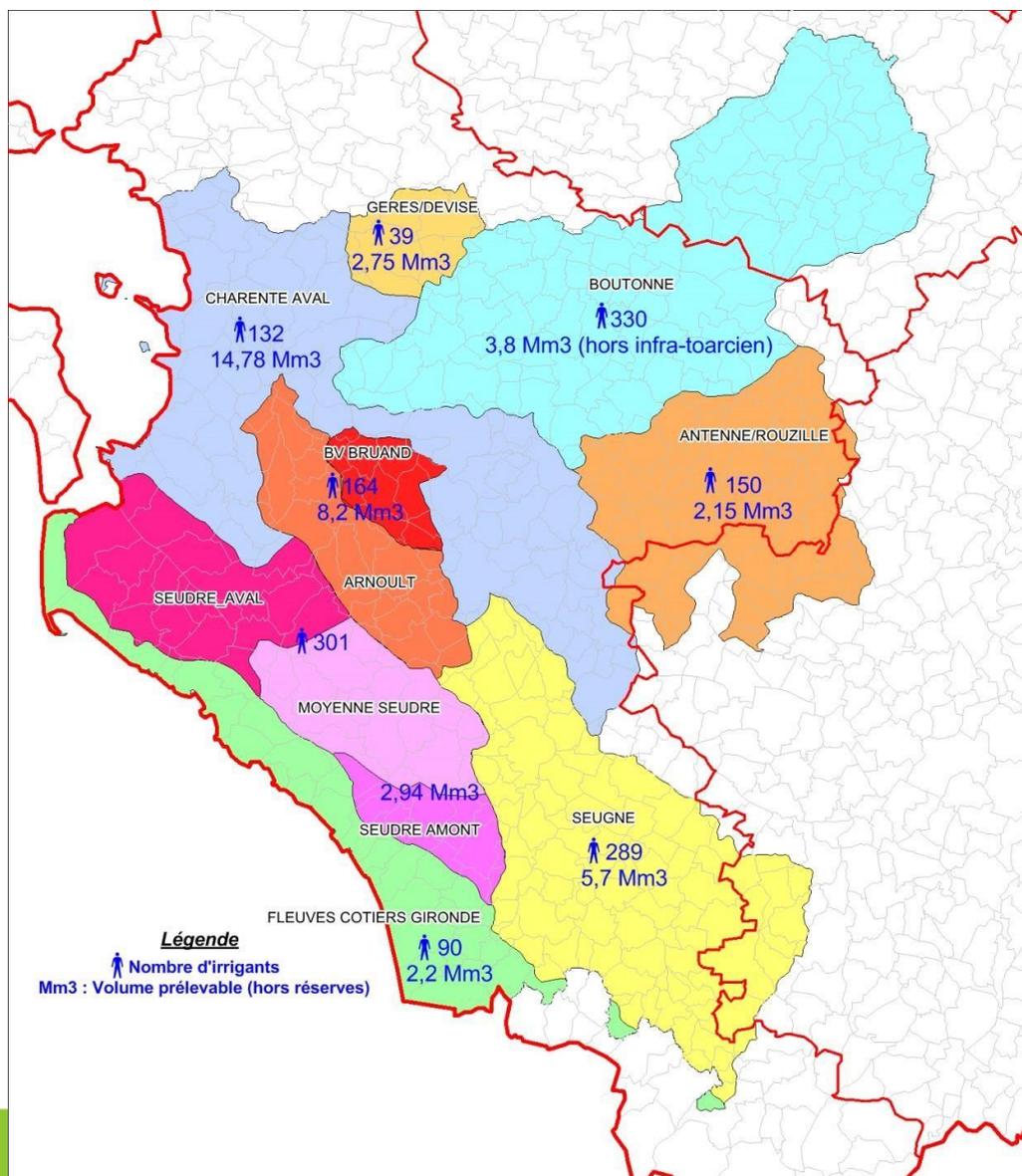
- **Fixe une stratégie d'atteinte des volumes prélevables avec prise en compte des projets de stockage**

- **Prise en compte des aspects environnementaux** à travers le plan de répartition, le protocole de gestion et des études complémentaires

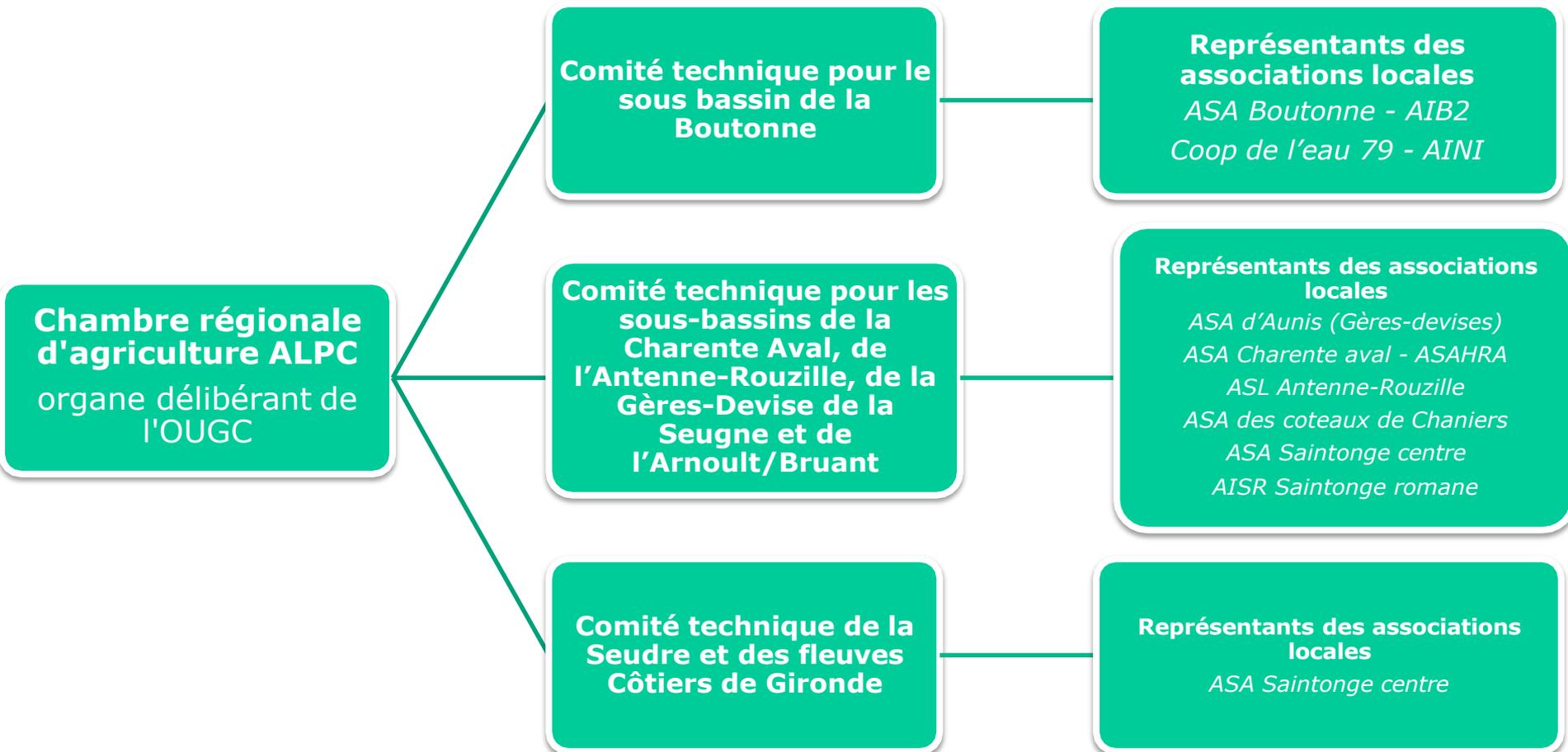
Le périmètre de votre OUGC



- OUGC « Saintonge »
 - +1 300 exploitants
 - +2 200 UP
 - 11 Bassins



Organisation de l'OUGC Saintonge



Les Comités techniques comprennent également les représentants des Chambres d'agriculture 17, 16, 79 et des associations départementales Aquanide 17, 16 et 79 + Référents thématiques

Plan annuel de répartition - PAR

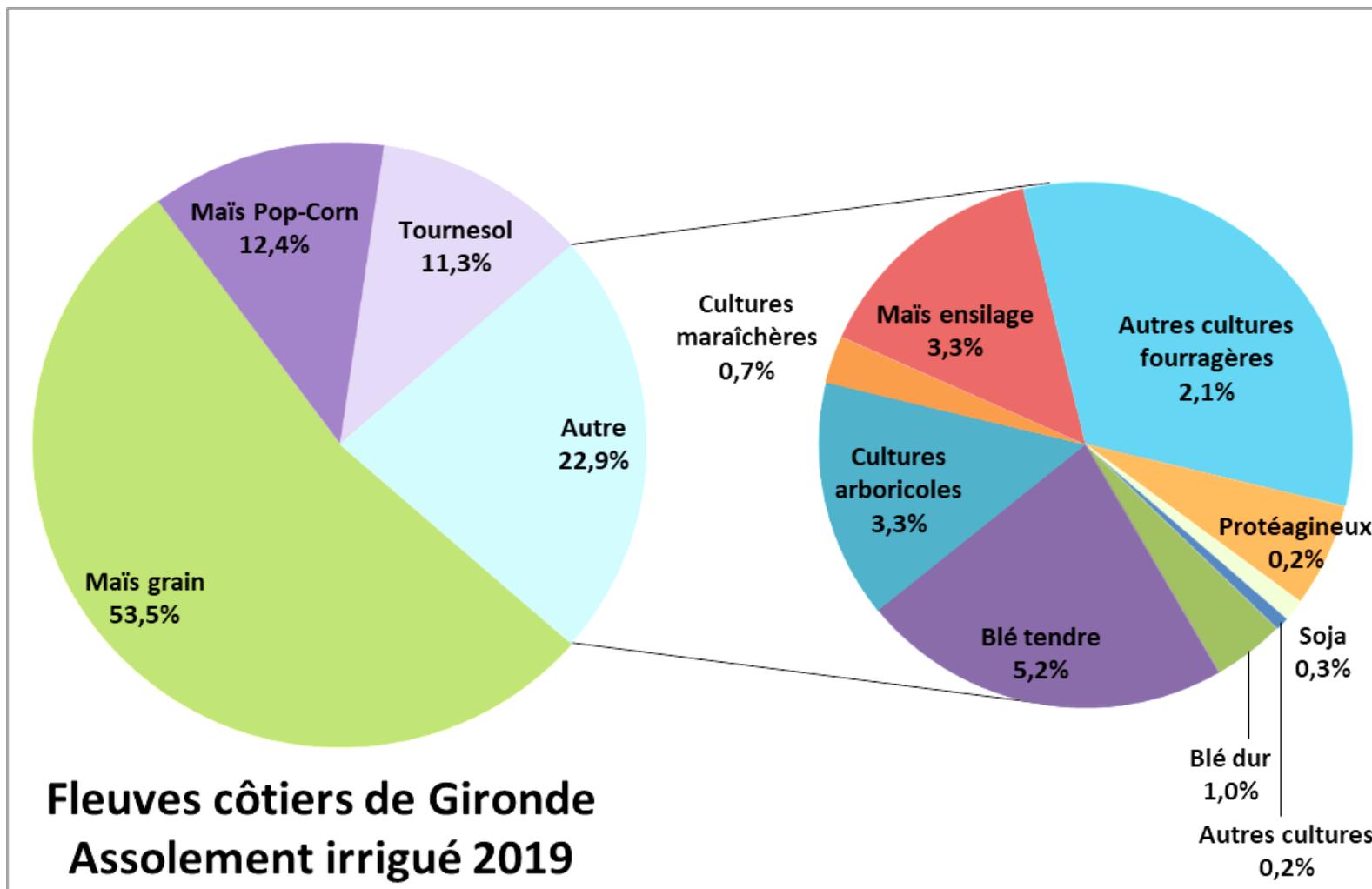


- Le **règlement intérieur** de l'OUGC définit les **règles de répartition** du volume prélevable
- Ces règles sont établies sur **un principe d'équité à situation égale** et sont dans la continuité de la politique de l'eau de l'Etat



- Le plan de répartition est **validé chaque année** par le Préfet qui **notifie ensuite les volumes à chaque exploitant**

Assolement irrigué 2019



PAR 2020



➤ Fleuves côtiers de gironde – VP 2,2Mm³

- Volume proposé est le volume demandé plafonné à 2 fois le volume de référence □ 2,0Mm³



Valentin Pommier

05 46 50 45 00

Service Eau et Environnement

www.charente-maritime.chambagri.fr



Présentation de la gestion de l'étiage Garonne pour l'année 2019 par le SMEAG

**Soutien d'étéage
de la Garonne**

**Bilan 2019
et renforcement des accords**

**CLE Sage Estuaire
Artigues, le 20 février 2020**

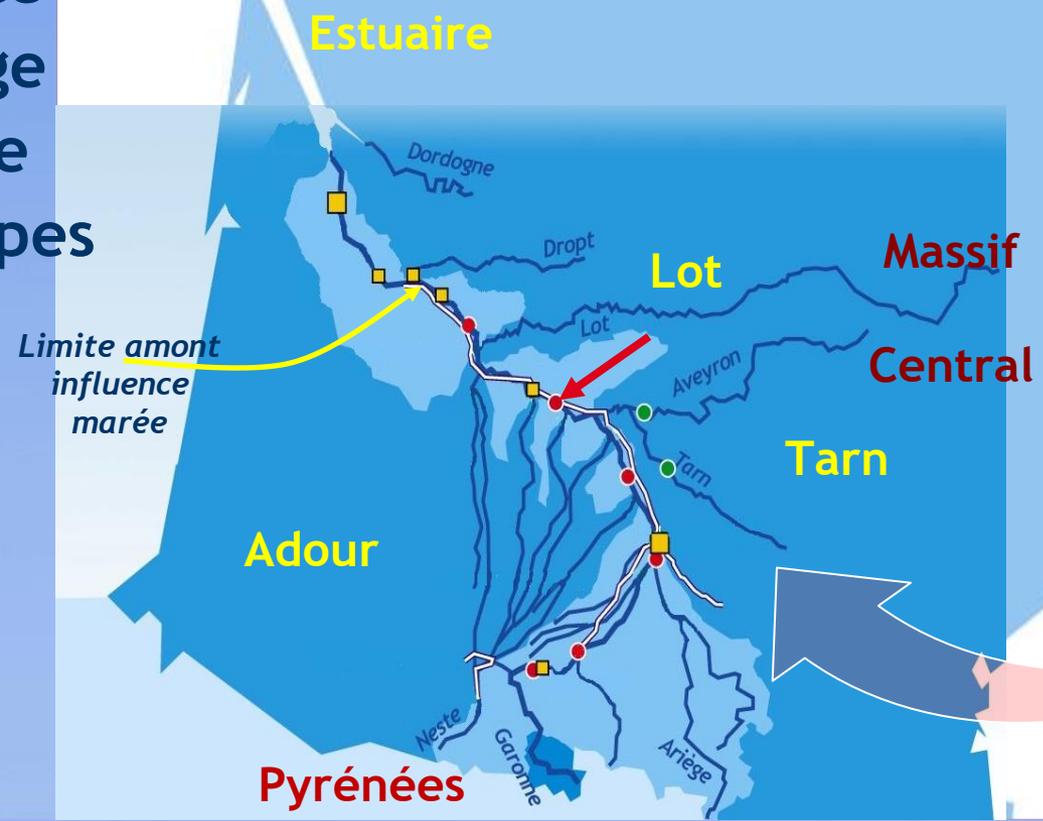
Des débits sous influences

Deux massifs
L'Océan

Grands écarts entre bas et hauts débits
Baisse des débits naturels

Glace
Neige
Pluie
Nappes

Hydrologie évoluant vers le pluvial
Allongement de la période d'étiage



À l'horizon 2030, une baisse des débits « naturels » en Garonne de l'ordre de 13 à 32 % (plus forte en pieds de Pyrénées)

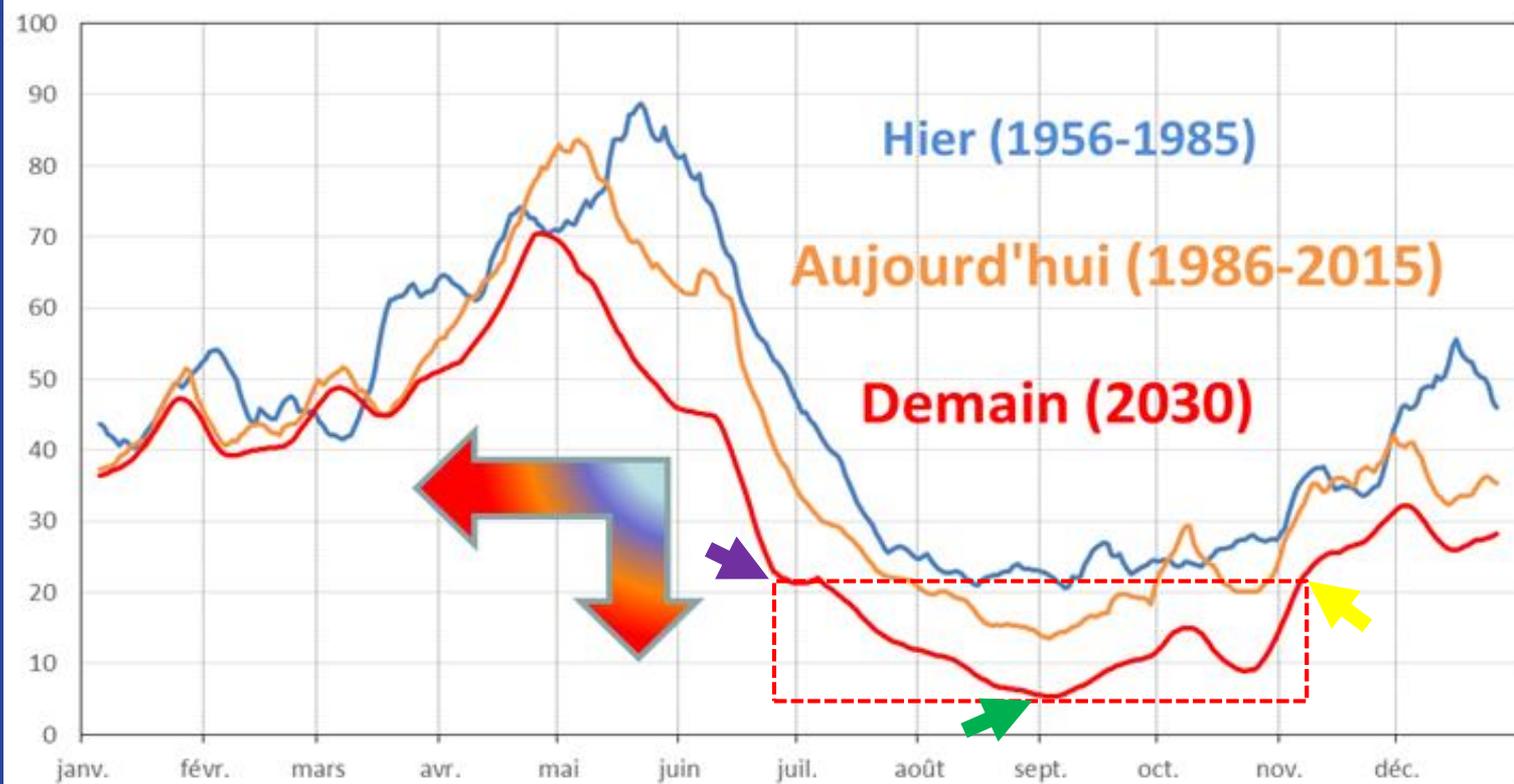
Changement climatique

Évolutions hydrologiques observées

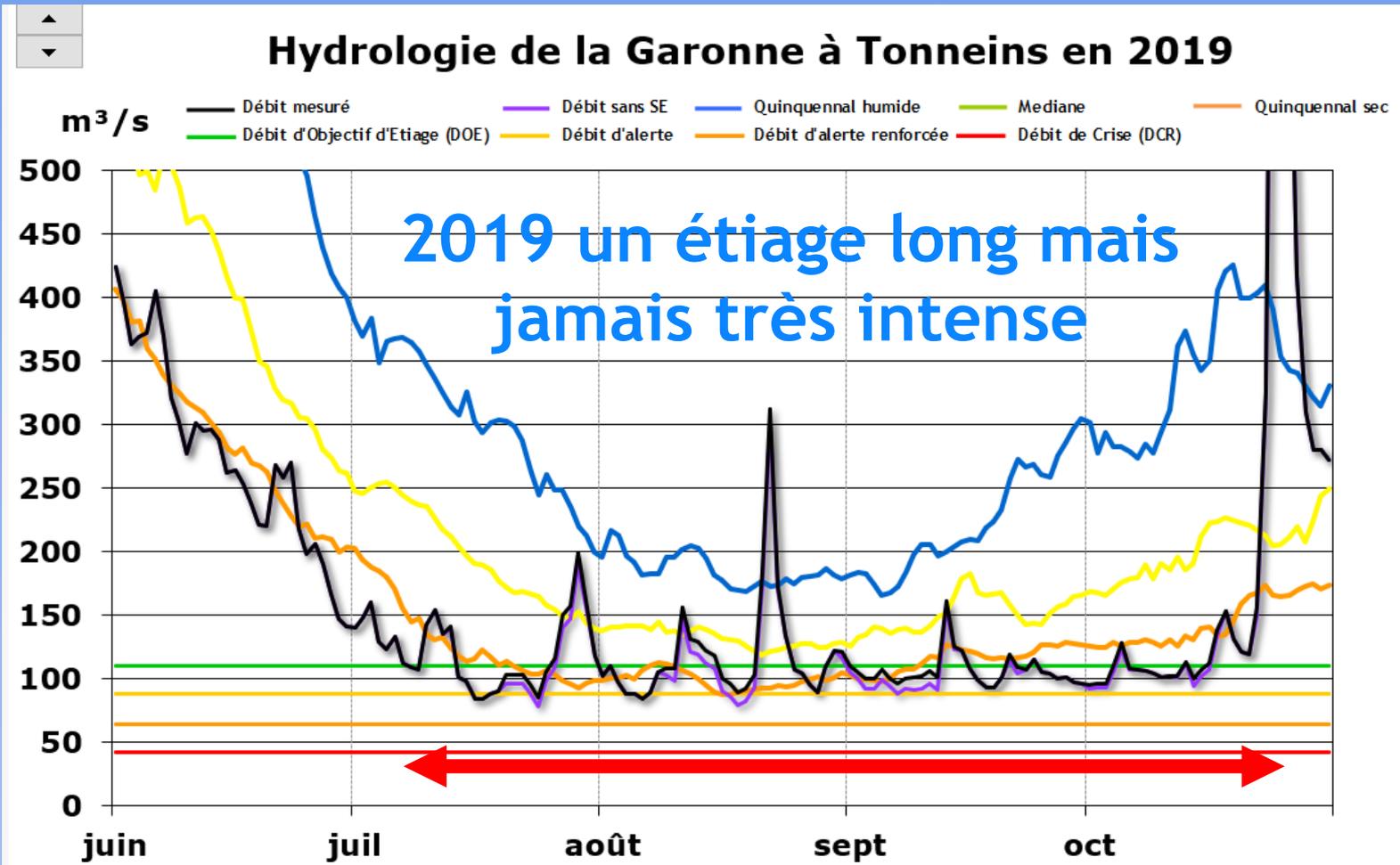


Le Salat

m³/s Exemple du débit de la rivière le Salat à Roquefort



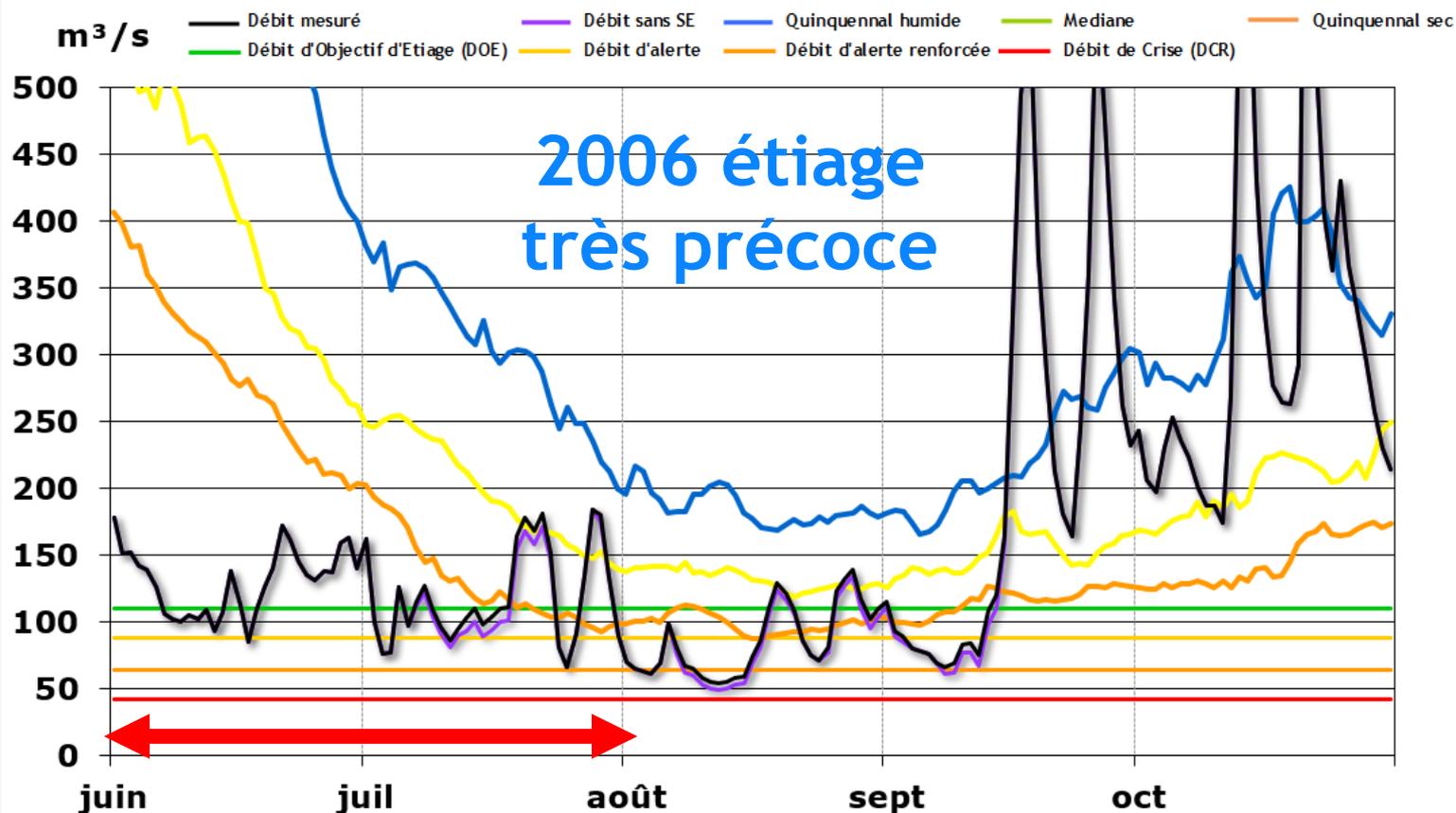
Des tendances hydrologiques Une grande variabilité inter annuelle



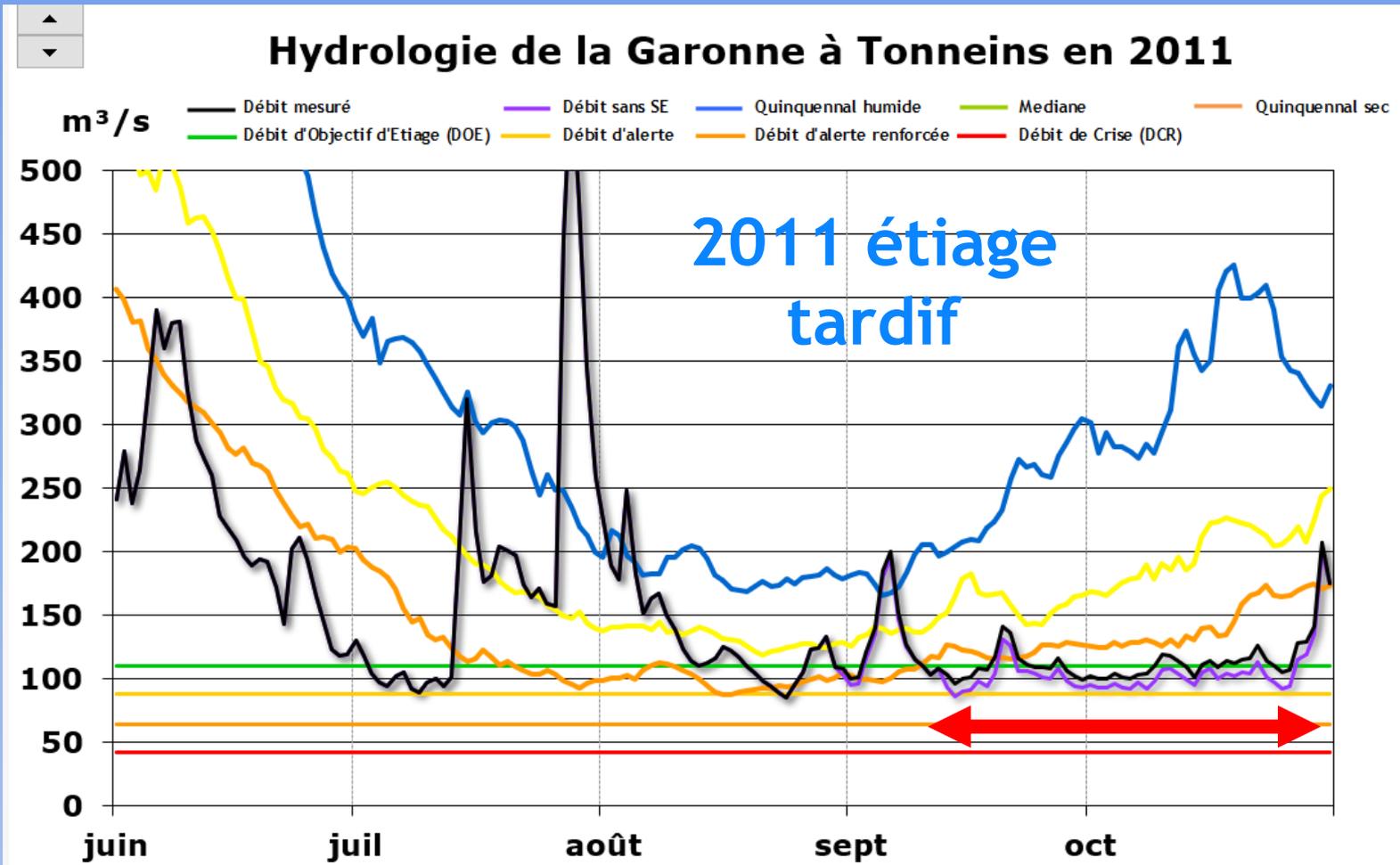
Des tendances hydrologiques

Une grande variabilité inter annuelle

Hydrologie de la Garonne à Tonneins en 2006

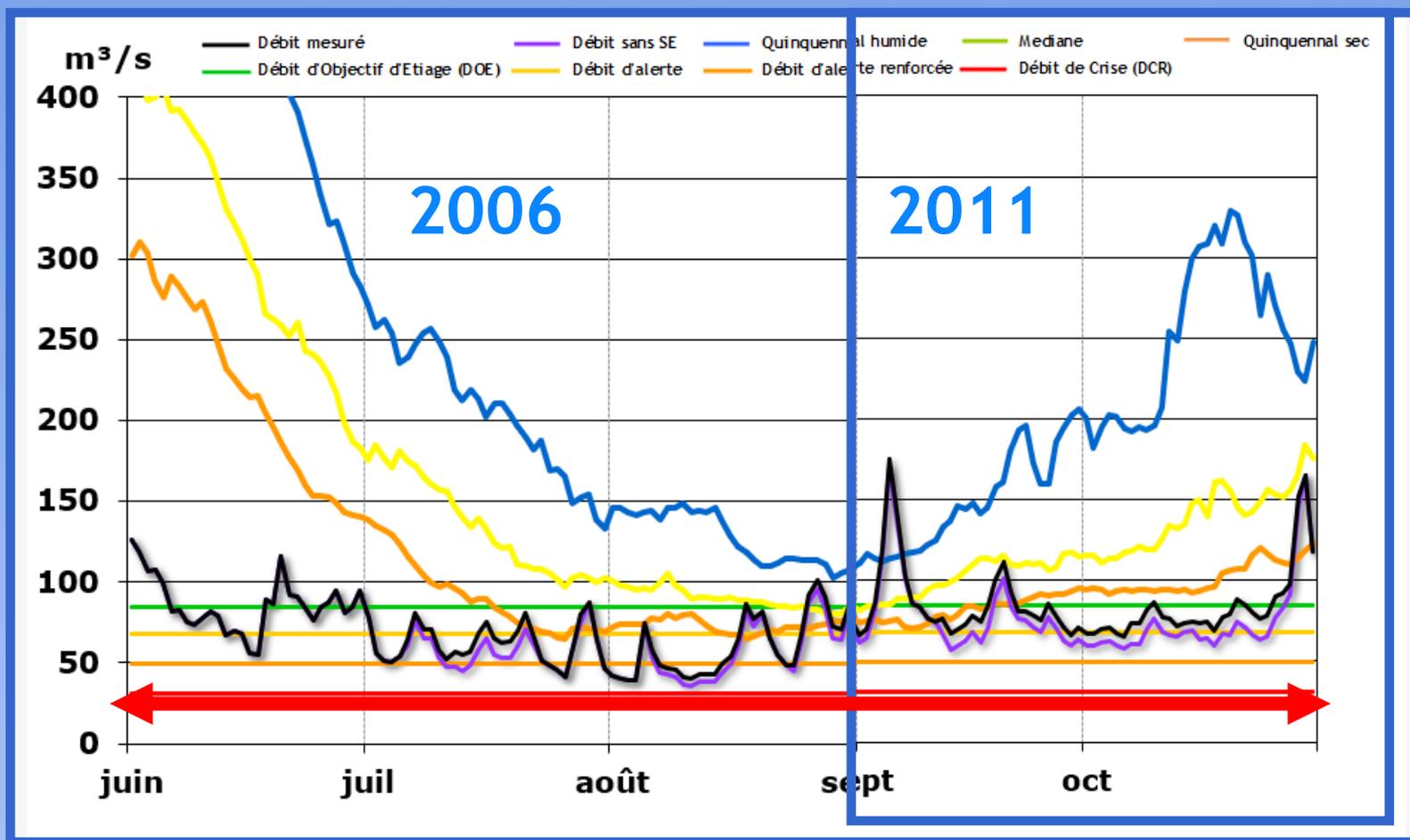


Des tendances hydrologiques Une grande variabilité inter annuelle



Des tendances hydrologiques Une grande variabilité inter annuelle

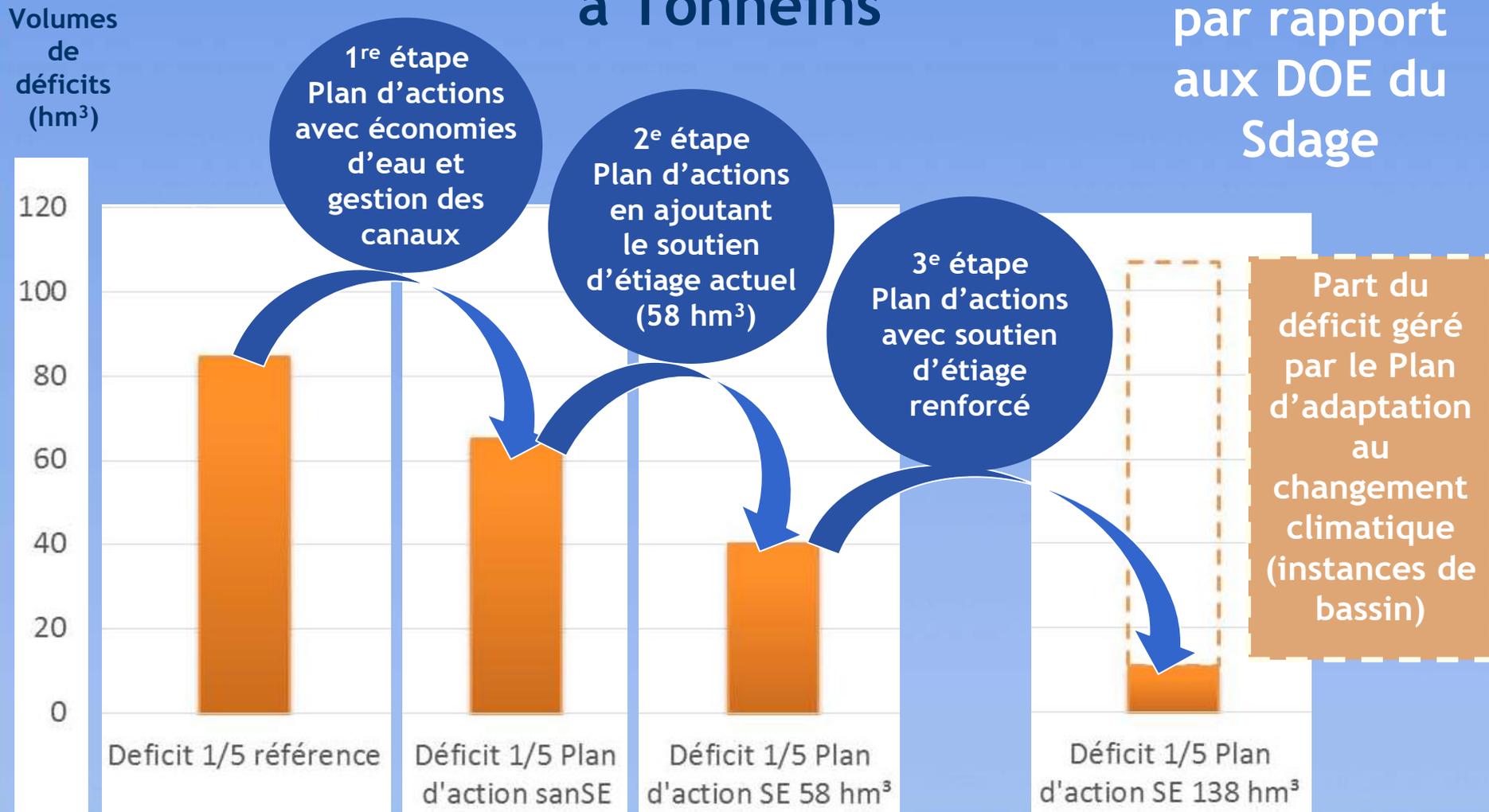
Conjugaison 2006-2011 : Profil type du futur ?



Changement climatique

Exemple de principe de plan d'actions 2018-2028 à Tonneins

Déficit calculés par rapport aux DOE du Sdage



**Linéaire
bénéficiant des
réalimentations**

**Moyens
mobilisés
aujourd'hui**

*Bec d'Ambès (confluence
Dordogne)*

Bordeaux

*Limite amont
influence marée*

Au 1^{er} juillet

Réserves « IGLS » (15 m³/s 46,3 hm³)

Au 1^{er} septembre

Lac d'Oô (4 m³/s 5,4 hm³)

Au 1^{er} juillet

Retenue de Filhet (1,5 m³/s 1 hm³)

À la mi-septembre

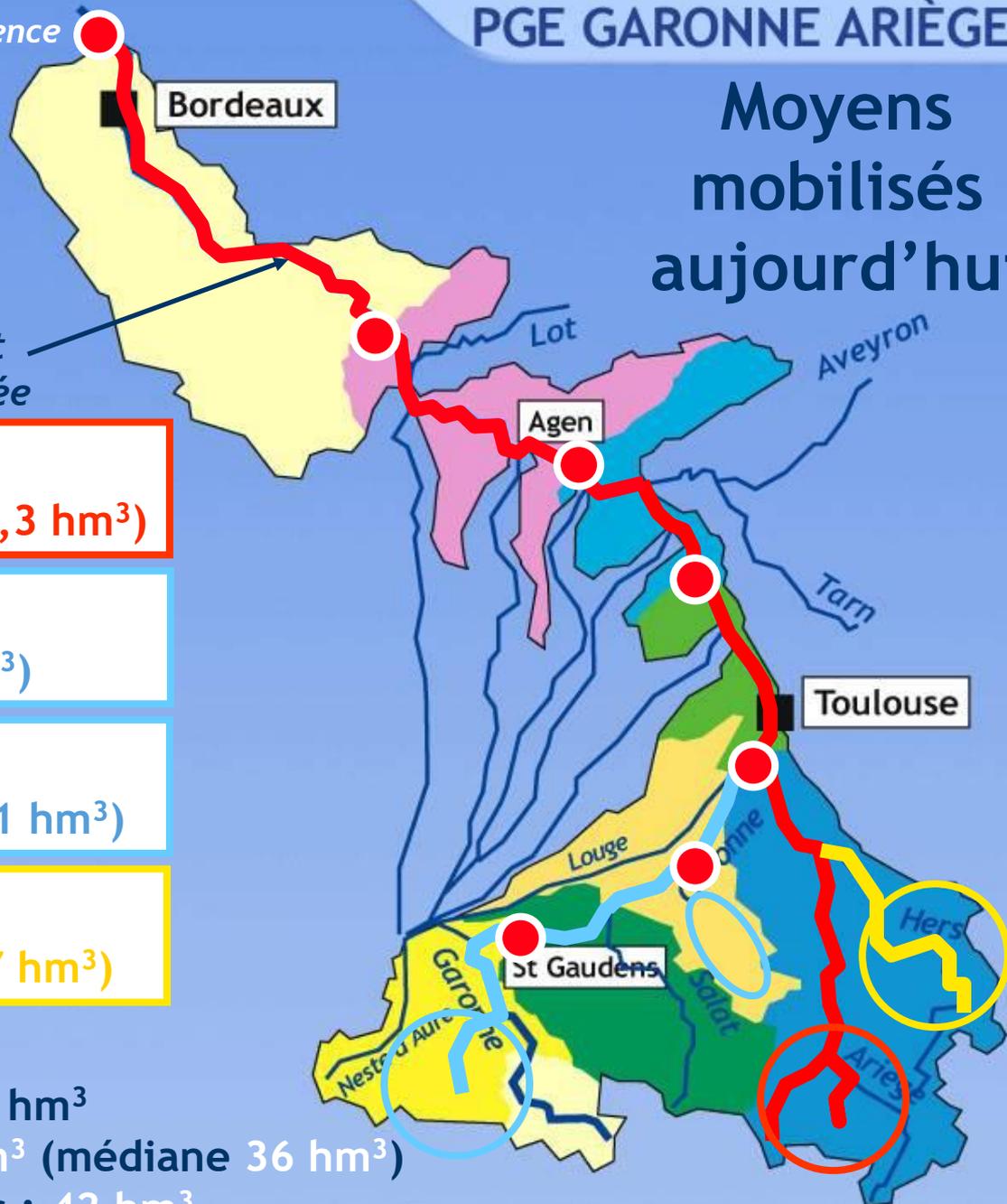
Lac de Montbel (≤ 9 m³/s ≤ 7 hm³)

Sur la période 2008-2019 :

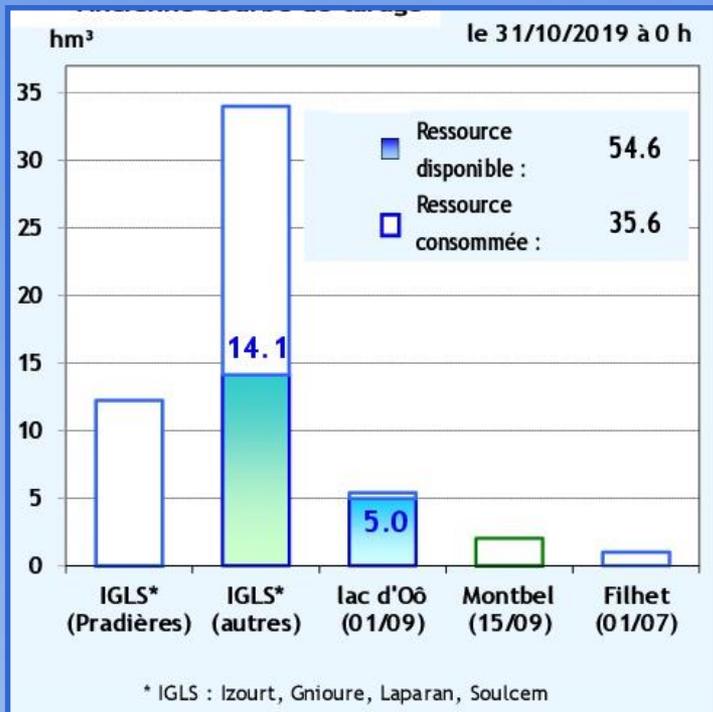
Volume moyen mobilisable 54 hm³

Volume moyen mobilisé 30 hm³ (médiane 36 hm³)

Moyenne hors années humides : 42 hm³



Soutien d'étiage Garonne 2019 - Bilan



35,58 hm³ déstockés au 1^{er} novembre 2019 :

« IGLS » : 32,12 hm³ (entre le 09/07 et le 21/10)

« Oô » : 0,43 hm³ (entre le 18/10 et le 21/10)

« Montbel » : 2,03 hm³ (fraction du volume disponible sur les 7 hm³ non garantis entre le 26/09 et le 18/10)

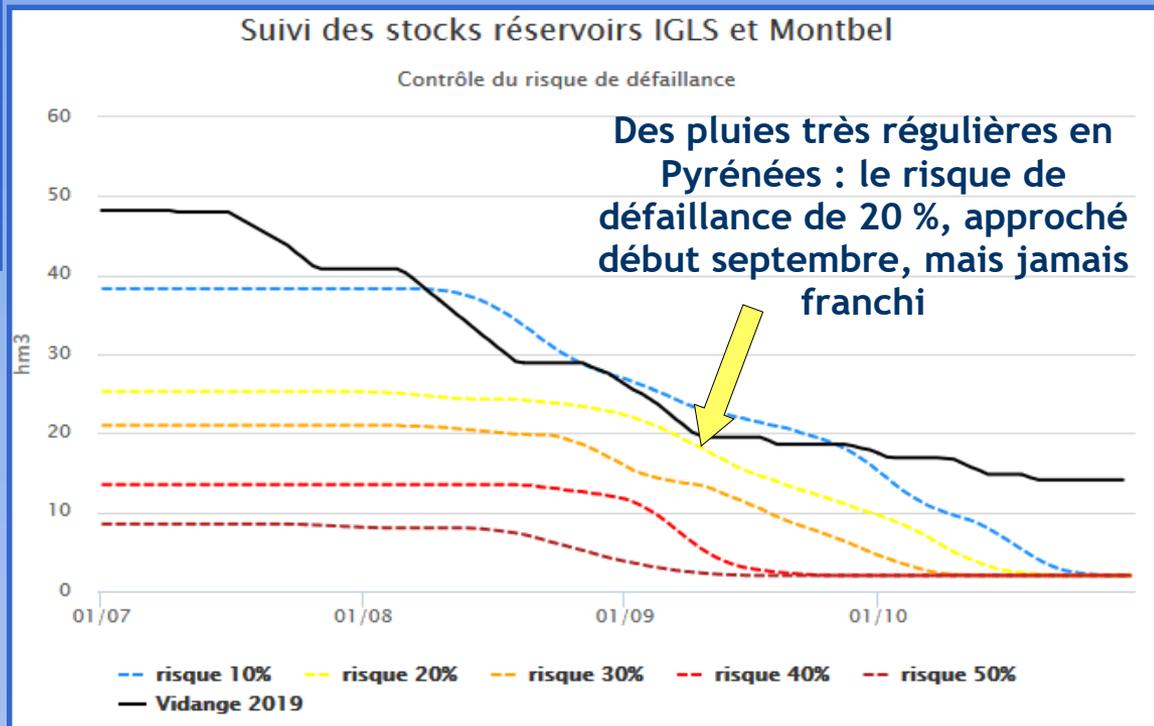
« Filhet » : 0,99 hm³ (entre le 30/09 et le 10/10)

En moyenne sur la période
2008-2019 :
30 hm³ déstockés

2016 : 45,8 hm³

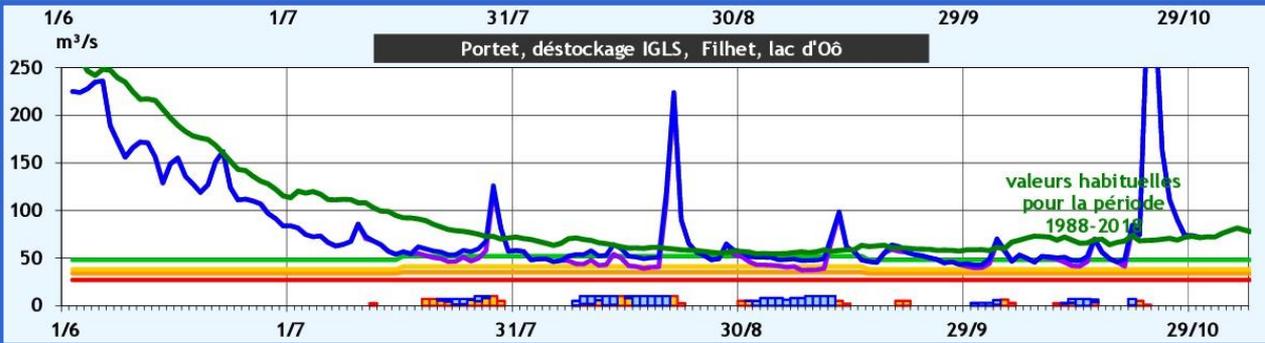
2017 : 32,4 hm³

2018 : 7,97 hm³

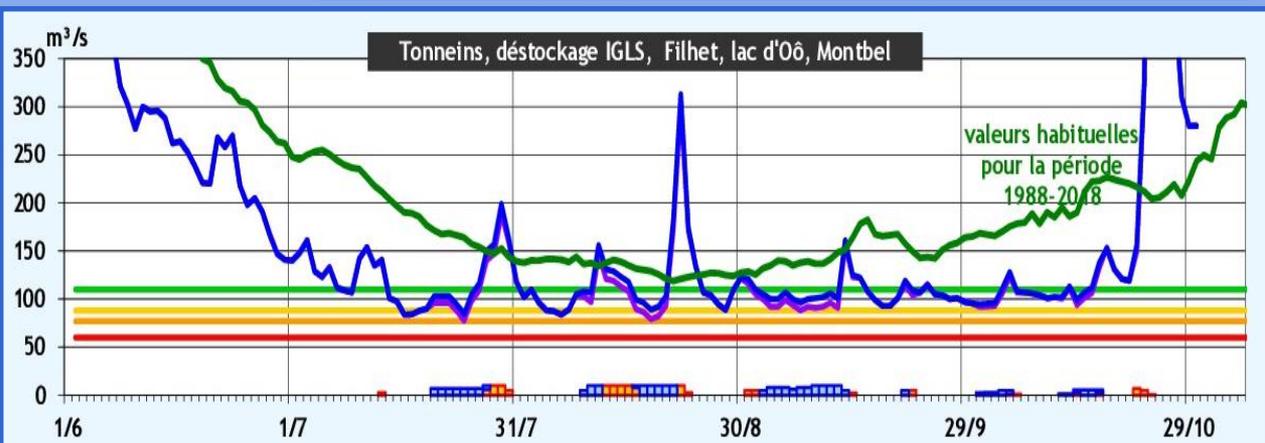


Soutien d'étiage Garonne 2019 - Bilan

Portet-sur-Garonne



Tonneins



Sur les 36 hm³ déstockés au 31 octobre 2019 :
80 % d'efficacité globale

Un étiage long (d'où le nombre important de jours sous les DOE) mais jamais très intense

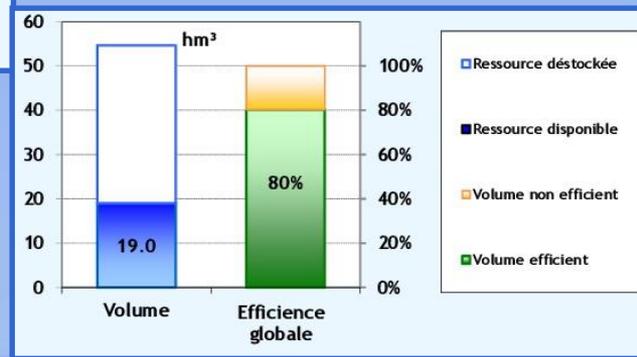
Nombre de jours sous le DOE : 37
(moyenne 2008-2019 : 27)

Réduction déficit : 70 %

Nombre de jours sous le DOE : 69
(moyenne 2008-2019 : 32)

sous l'Alerte : 6
(moyenne 2008-2018 : 4)

Réduction déficit : 25 %

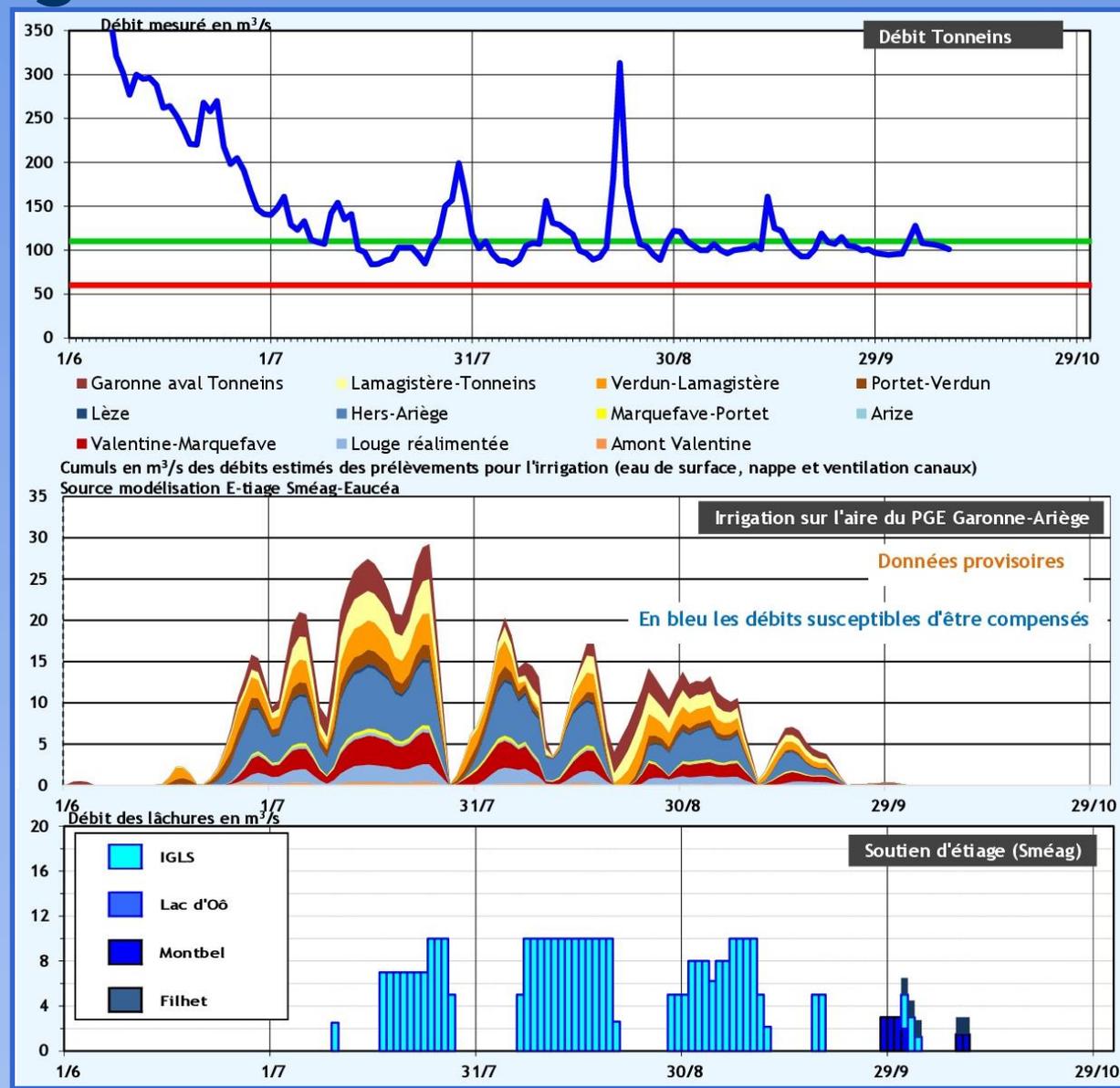


Soutien d'étiage Garonne 2019 - Bilan

Débits mesurés à Tonneins de 250 (juin) à 80-90 m³/s

Consommation nette agricole de 0 à 16 m³/s (hors Lot, Tarn, et Gascogne)

Débits de soutien d'étiage compensant de 60 à 100 % la consommation nette agricole (selon la période)



Soutien d'été Garonne 2019 - Bilan

- Une entrée en été très précoce (début juillet), un été long (quatre mois), mais jamais très intense (plancher sous l'Alerte)
 - Des pluies très régulières depuis l'amont de la Garonne et une intense activité hydroélectrique
- Une hydrologie en Garonne plus abondante que sur les rivières Tarn, Aveyron et Système Neste
 - Une solidarité inter bassins qui s'exprime :
 - Protocole inter bassins « Garonne-Lot-Tarn-Aveyron » du 23/08/2019 : soutien automnal depuis le bassin du Lot (pour Tonneins)
 - Dérogation basse-Neste (transfert de 1 m³/s vers les rivières de Gascogne)
 - Protocole de solidarité « Garonne-Gascogne » du 18/10/2019
 - Des champs d'amélioration possible : limiter les variations instantanées de débit, optimiser la gestion des canaux, développer l'hydrométrie, améliorer la prévision, ...



En 2020 : renouvellement des accords de soutien d'été à partir des réserves EDF : augmentation du volume (+36 %) et du débit de soutien d'été (de 50 % à 100 %) mais à quel coût ?

Nombre de jours constatés sous le seuil d'Alerte malgré le soutien d'étiage (2008-2019)

Attention donnée provisoire	Valentine				Portet-sur-Garonne				Lamagistère				Tonneins			
	Nombre de jours où le débit a été inférieur aux valeurs de référence				Nombre de jours où le débit a été inférieur aux valeurs de référence				Nombre de jours où le débit a été inférieur aux valeurs de référence				Nombre de jours où le débit a été inférieur aux valeurs de référence			
	Avec soutien d'étiage = valeurs observées				Avec soutien d'étiage = valeurs observées				Avec soutien d'étiage = valeurs observées				Avec soutien d'étiage = valeurs observées			
	< DOE	< QA	< QAR	< DCR	< DOE	< QA	< QAR	< DCR	< DOE	< QA	< QAR	< DCR	< DOE	< QA	< QAR	< DCR
2008	22	0	0	0	15	0	0	0	52	1	0	0	44	0	0	0
2009	39	6	6	0	41	8	0	0	63	20	0	0	54	18	0	0
2010	3	0	0	0	16	0	0	0	35	4	0	0	33	4	0	0
2011	6	0	0	0	22	0	0	0	62	11	0	0	49	1	0	0
2012	58	0	0	0	70	15	0	0	73	43	0	0	41	6	0	0
2013	0	0	0	0	10	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0
2014	7	0	0	0	13	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
2015	4	0	0	0	4	0	0	0	12	0	0	0	16	1	0	0
2016	74	14	14	0	41	0	0	0	37	2	0	0	30	3	0	0
2017	63	0	0	0	54	0	0	0	55	14	0	0	42	13	0	0
2018	9	0	0	0	6	0	0	0	12	0	0	0	10	0	0	0
2019	32	1	1	0	37	0	0	0	63	7	0	0	69	6	0	0

Parvenir à améliorer ces constats

2019

Pour mémoire :

35,58 hm³ déstockés

+ 0,77 hm³

+ 8,60 hm³

Renforcement des moyens

Protocole d'accord Garonne-Lot-Tarn-Aveyron du 23/08/2019

Règlement opérationnel Gimone-Lunax-Golfech

Protocole d'accord Garonne-Gascogne de gestion de crise du 18/10/2019

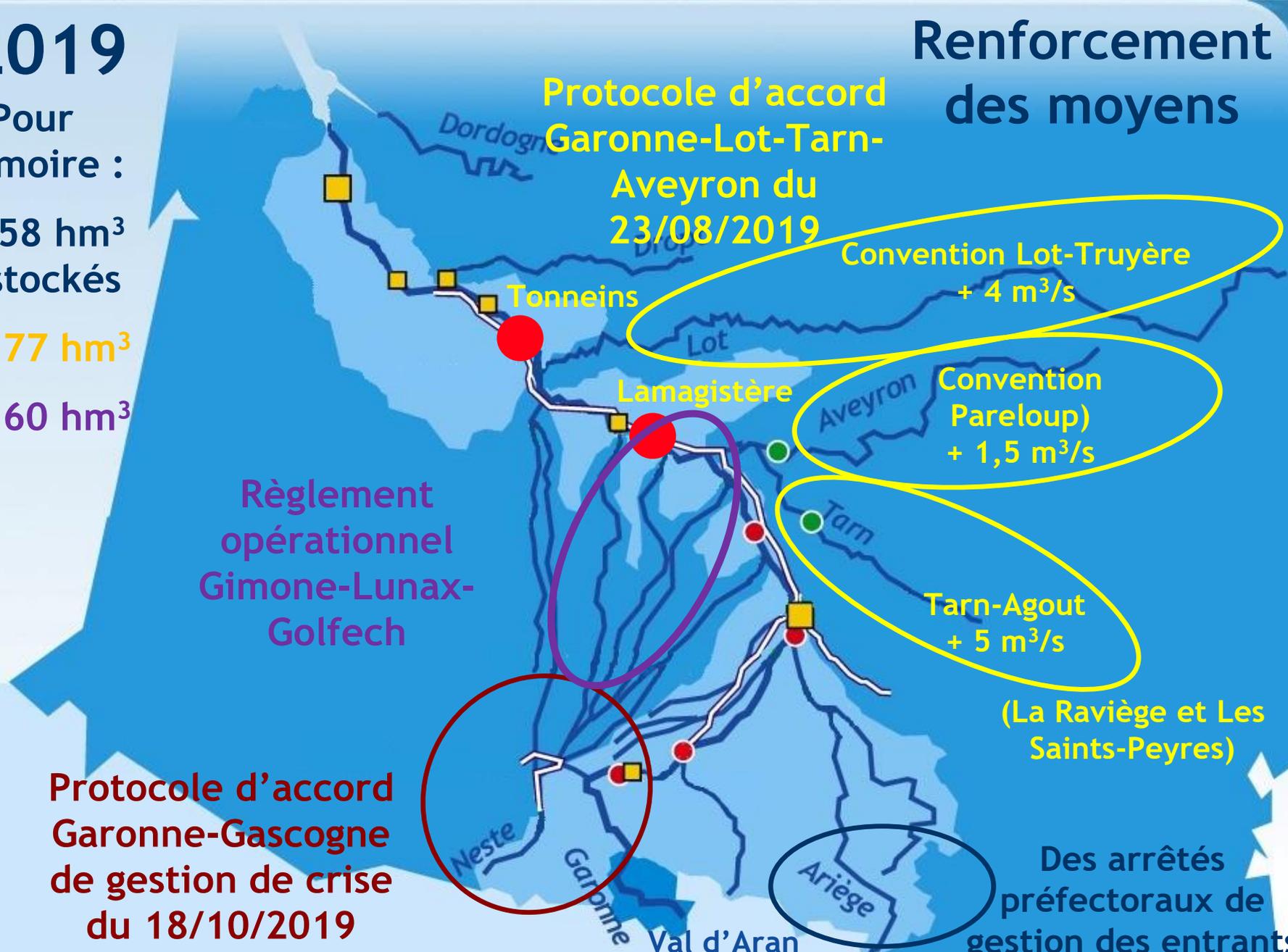
Convention Lot-Truyère + 4 m³/s

Convention Pareloup + 1,5 m³/s

Tarn-Agout + 5 m³/s

(La Ravière et Les Saints-Peyres)

Des arrêtés préfectoraux de gestion des entrants



2020

Renforcement des moyens

Renforcement du **volume** de soutien d'étiage (sur 8 des 14 ouvrages « EDF » inventoriés en amont de Lamagistère) :

Après : (59,6)+18,5 hm³
Soit 78,12 hm³

Limite amont influence marée

Renforcement du **débit** de soutien d'étiage du 15 août au 10 septembre sur « IGLS » :

Avant : 10(15) m³/s
Après : 10(15-20) m³/s

+3 m³/s (Saints-Peyres 1^{er} juillet)

+4 m³/s (La Ravière septembre)

Oô-Portillon
(5) + 3 hm³

Pique

Réserves « IGLS »
(46) + 7 hm³

La Ravière
+ 6 hm³ et
+ 4 m³/s

Saints-Peyres
+ 2,5 hm³ et
+ 3 m³/s



Préserver et restaurer la fonctionnalité des hydrosystèmes aquatiques et des sols

Renforcement des moyens

Inciter à la limitation du ruissellement et favoriser
l'**infiltration** et la **rétenction dans le sol** (relais territoriaux)

Favoriser et expérimenter la recharge des **nappes
d'eau souterraine** à des fins de soutien d'étiage
naturel, diffus et en eau fraîche...)

Concerne toute
l'aire du PGE

Recherche de
sites pilotes puis
généralisation
(secteurs de
Saint-Laurent,
Tonneins,
Marmande)



Soutien d'étéage
de la Garonne
Bilan 2019
et renforcement des accords

Merci pour votre attention

**CLE Sage Estuaire
Artigues, le 20 février 2020**



Avancement du SAGE sur quelques sujets 2019

Le fonctionnement du bouchon vaseux

Le 18 mars 2019 près d'Agen s'est tenue une demi-journée consacrée à la thématique du bouchon vaseux en partenariat avec le SMEAG, EPIDOR, l'agence de l'eau Adour-Garonne et le département de la Gironde.

Étaient présents pour aborder la problématique :

- Le réseau magest qui permet de suivre en temps réel le bouchon vaseux et plus globalement la qualité des eaux en 8 points de l'estuaire,
- L'association Terre et océan à l'origine de la réalisation de deux plaquettes d'information et de deux films,
- Les SAGE du continuum Garonne-Dordogne-Estuaire.



Un débat a ponctué le colloque réunissant les élus du continuum (Présidents des SAGEs, l'association des pêcheurs professionnels de l'eau douce, Département de la Gironde).

Cette journée a réunie une cinquantaine de personnes.

12 % Etat

40 %
usagers

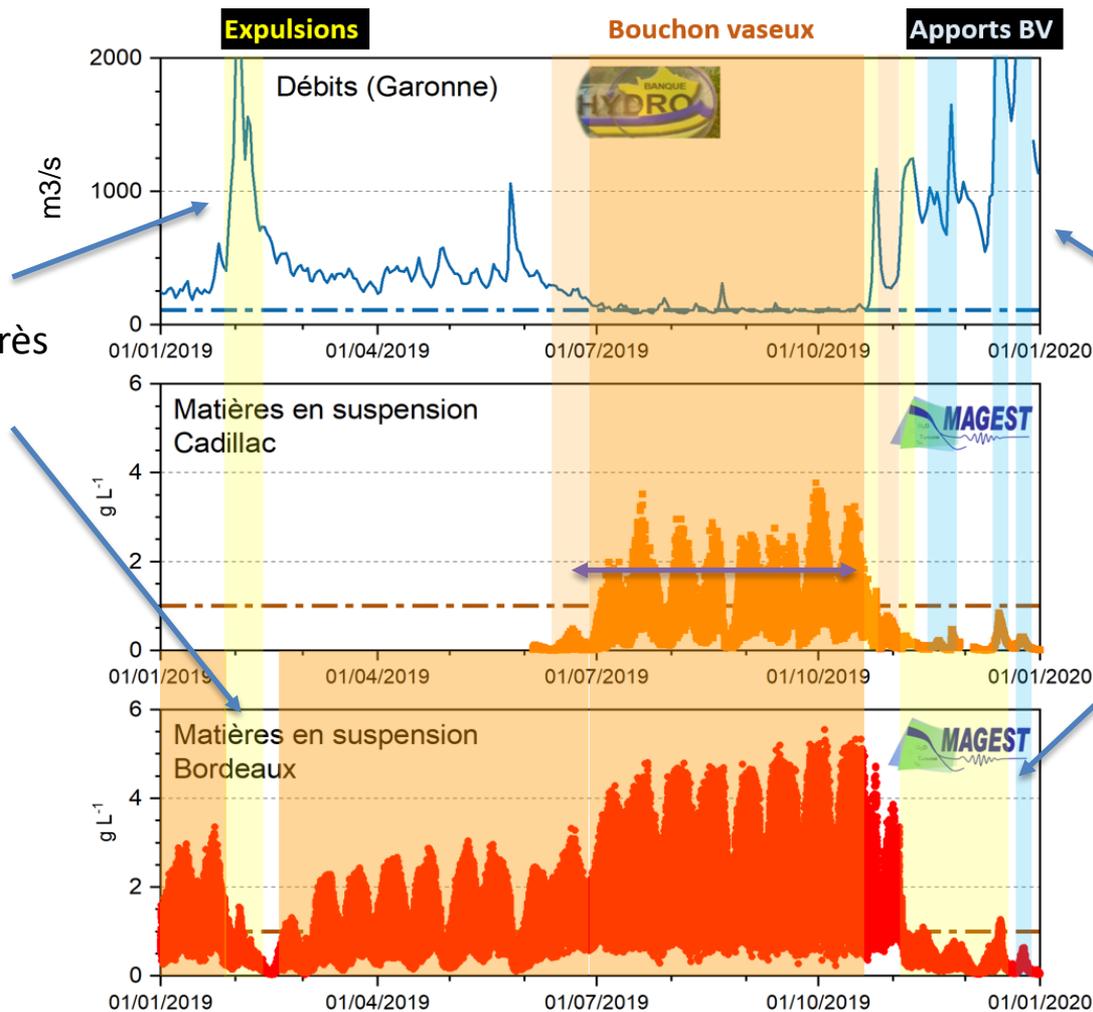
48%
collectivités

Les plaquettes d'informations, les films et les présentations de cette journée sont disponibles sur le site internet du SMIDDEST rubrique actualités et auprès de la cellule d'animation du SAGE sur demande. 49

Le bouchon vaseux en 2019

(source Sabine Schmidt, réseaux Magest)

Crue fluviale =
expulsion du
bouchon vaseux très
temporaire



Crues fluviales = matières
en suspension de l'érosion
des sols amont

Installation bouchon vaseux
Débit Garonne 200-300 m³/s
Débit Dordogne 80-100 m³/s

Présence du bouchon vaseux

Expulsion bouchon vaseux
Débit Garonne > 350 m³/s
Débit Dordogne > 120 m³/s

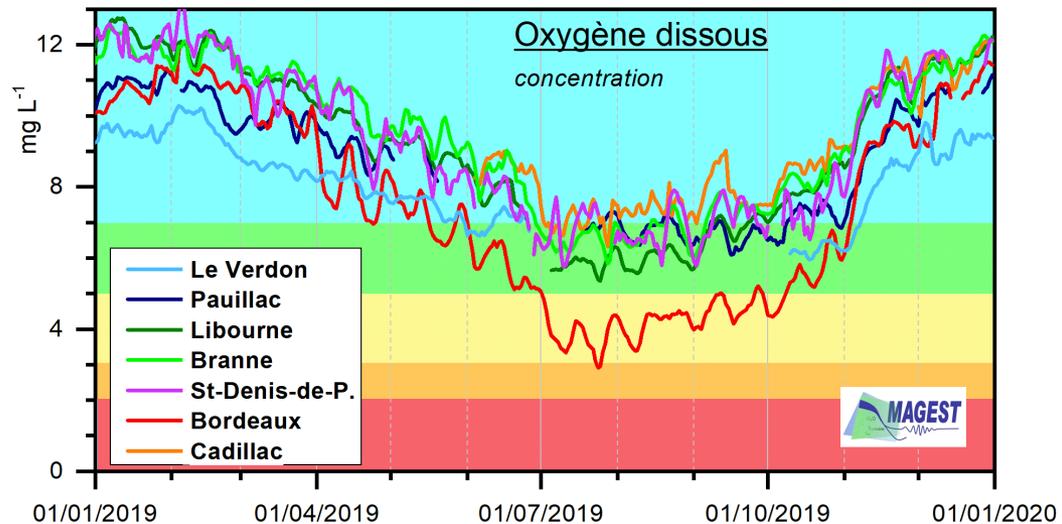
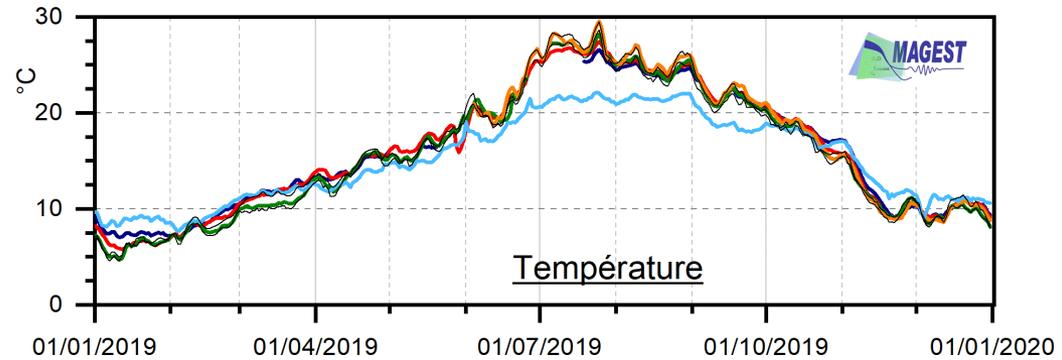
suivi du réseau Magest 2019

Remarques

Déficit oxygène comparable à 2006 (mais moins marqué)

Température eau très élevée pour la Garonne et Dordogne

2^{ème} année (2011) avec un pic de salinité à Bordeaux > 5 g/L



Suivi des objectifs du SAGE en O2 dissous

// sur base des données **MAGEST** (source Sabine Schmidt, réseau Magest)

Garonne aval

Objectif SAGE :

9 jours consécutifs/an O2 < 5 mg/L
0 jour consécutif/an O2 < 3 mg/L

Résultats 2019 :

95 jours consécutifs (dont 10 jours en sept/oct)
2 jours consécutifs (24/25 juillet)

Dordogne aval

Objectif SAGE :

4 jours consécutifs/an O2 < 5 mg/L
0 jour consécutif/an O2 < 3 mg/L

Résultats 2019 :

0 jour consécutifs

le plan de gestion des sédiments

- Le Plan de Gestion des Sédiments qui vise une bonne gestion des sédiments dragués a été validé en 2019 suite à un travail de 4 années.
- Un ensemble d'actions seront à mener réparties en 4 axes
 - Pollution chimique
 - Activités humaines (dragage, surveillance)
 - Vivant (benthique, halieutique)
 - recherche
- En parallèle le Grand Port Maritime de Bordeaux a obtenu son autorisation de dragage pour les 10 prochaines années. Celui-ci est en cohérence avec le PGS.
- Le smiddest, garant de la gouvernance, animera les comités avec le GPMB. Les membres des comités thématiques sont:
Départements 17 et 33, Parc Naturel Marin Estuaire, Région N-A, DDTM 33 et 17, Agence de l'eau AG, Conseil Scientifique de l'estuaire.



Le premier comité technique se réunira le 30 mars prochain.

Les pollutions chimiques

Les pollutions chimiques

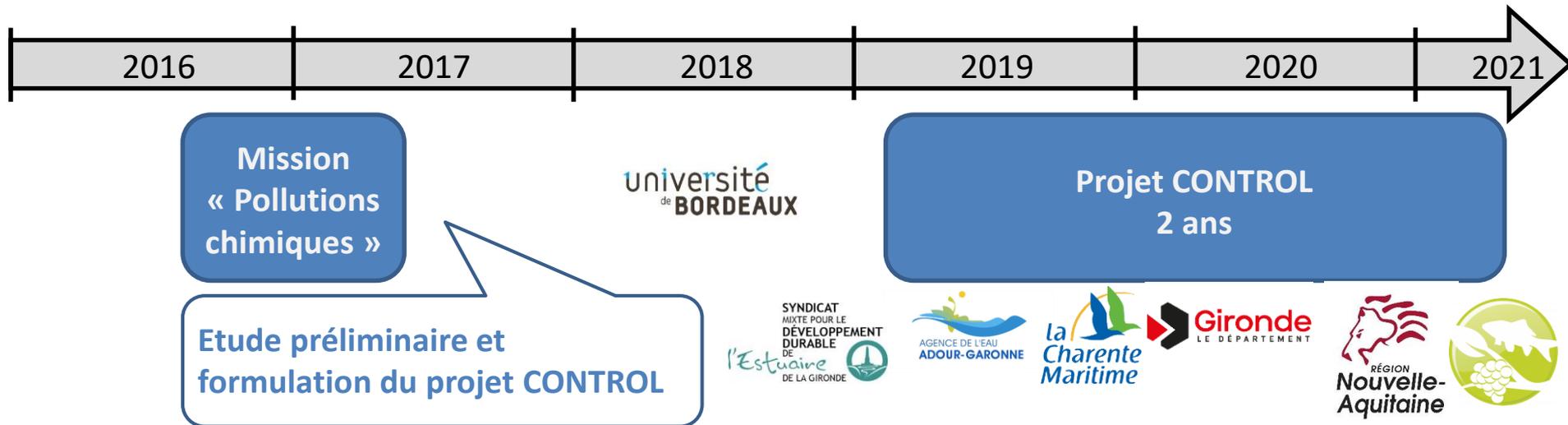
// Objectifs généraux

Définir des objectifs locaux cohérents avec les obligations réglementaires

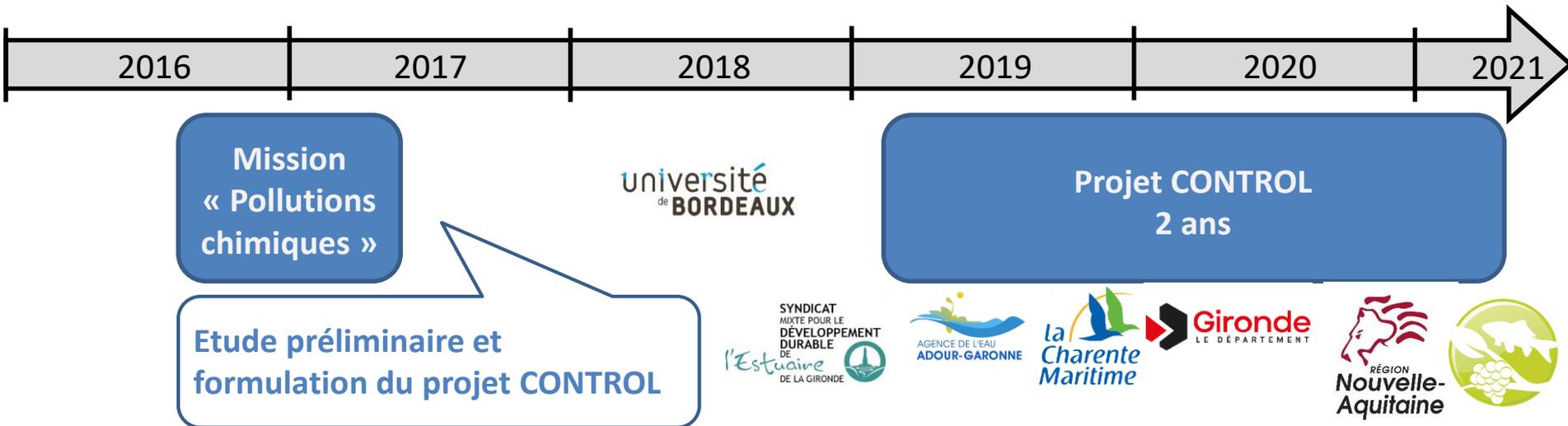
- **Disposition PC1** : Préciser les **substances critiques** pour l'estuaire et ses affluents et améliorer leur connaissance
- **Disposition PC2** : Renforcer les **réseaux de mesure** et valoriser les données existantes
- **Disposition PC3** : Qualifier la **sensibilité des milieux** à forts enjeux environnementaux (aux substances critiques identifiées dans la disposition PC1)
- **Disposition PC4** : Définir des **objectifs locaux** (de qualité de l'eau et de réduction des rejets)

Le projet CONTROL - Estuaire

Le projet CONTROL - Estuaire



Le projet CONTROL - Estuaire



// Cours d'eau latéraux – besoin de concertation et de synthèse des données disponibles

// Estuaire – manque de connaissances pour certaines classes de substances

→ Collab. de recherche avec U. Bordeaux pour l'analyse des substances prioritaires (Parot, 2017)

// Valorisation des résultats :

priorisation des substances critiques
évaluation des émissions et rejets

// Création et animation de groupes de travail :

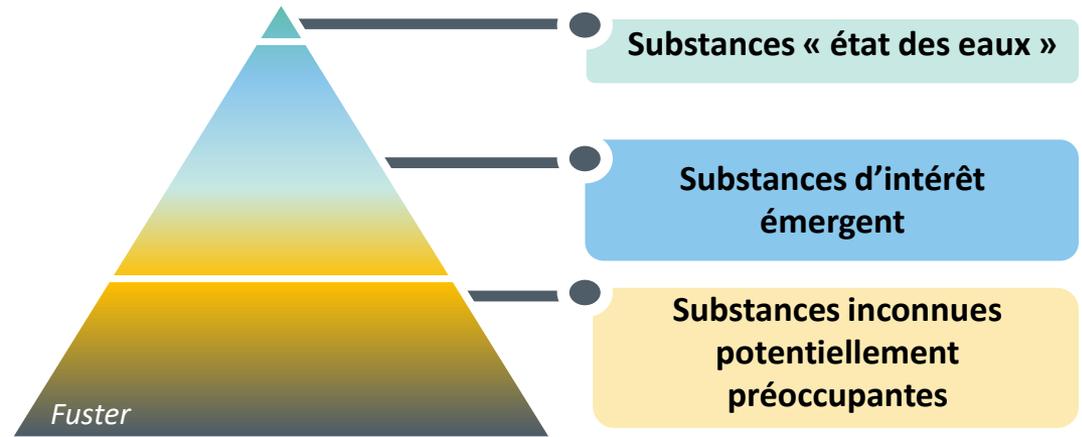
évolution de la surveillance
objectifs de qualité de l'eau et de réduction des pressions

#PC1, 2 Préciser les substances critiques & Renforcer les réseaux de mesure

#PC1, 2 Préciser les substances critiques & Renforcer les réseaux de mesure

// Une multitude de substances utilisées & Des méthodes analytiques qui évoluent

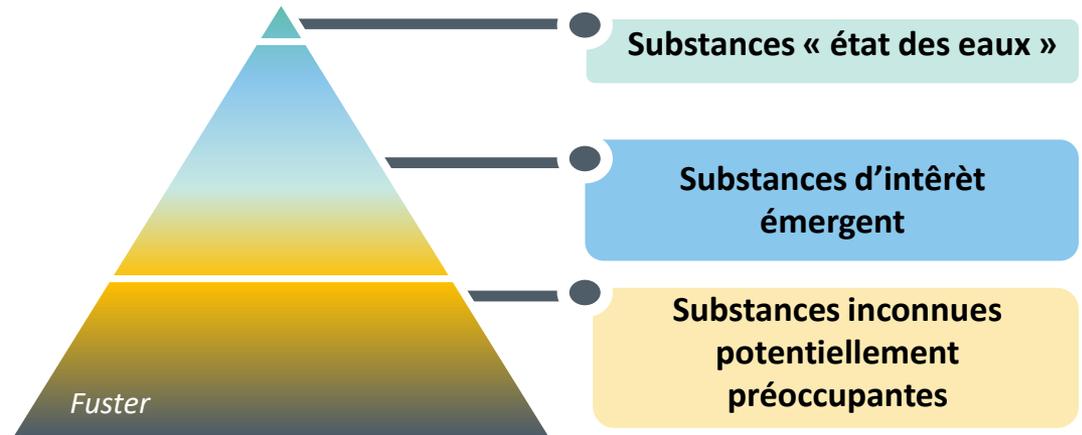
- ~ 100 substances pour qualifier l'état des eaux (DCE, DCSMM)
- > 25 000 substances évaluées AMM - (REACH – Enregistrement ; EU pesticide database ; base de données publique des médicaments)
- > 150 millions de substances chimiques enregistrées dans la base de données « Chemical Abstract Service »



#PC1, 2 Préciser les substances critiques & Renforcer les réseaux de mesure

// Une multitude de substances utilisées & Des méthodes analytiques qui évoluent

- ~ 100 substances pour qualifier l'état des eaux (DCE, DCSMM)
- > 25 000 substances évaluées AMM - (REACH – Enregistrement ; EU pesticide database ; base de données publique des médicaments)
- > 150 millions de substances chimiques enregistrées dans la base de données « Chemical Abstract Service »



// Construire une liste de substances à évaluer qui soit pertinente et gérable

Listes européennes ou nationales

Substances entrant dans la qualification de l'état des eaux

- Substances de l'état chimique de la DCE
- Polluants spécifiques de l'état écologique de la DCE
- Contaminants de la DCSMM

Substances à surveiller

- Substances soumises à surveillance
- Substances pertinentes à surveiller

LISTE DE DEPART
~ 350 subst.

Polluants spécifiques au périmètre du SAGE ?

Basé sur des suivis qualité de l'eau (études, recherche)

- Substances fréquemment retrouvées dans les cours d'eau latéraux ou la Gironde

Basé sur des modèles (utilisation, production)

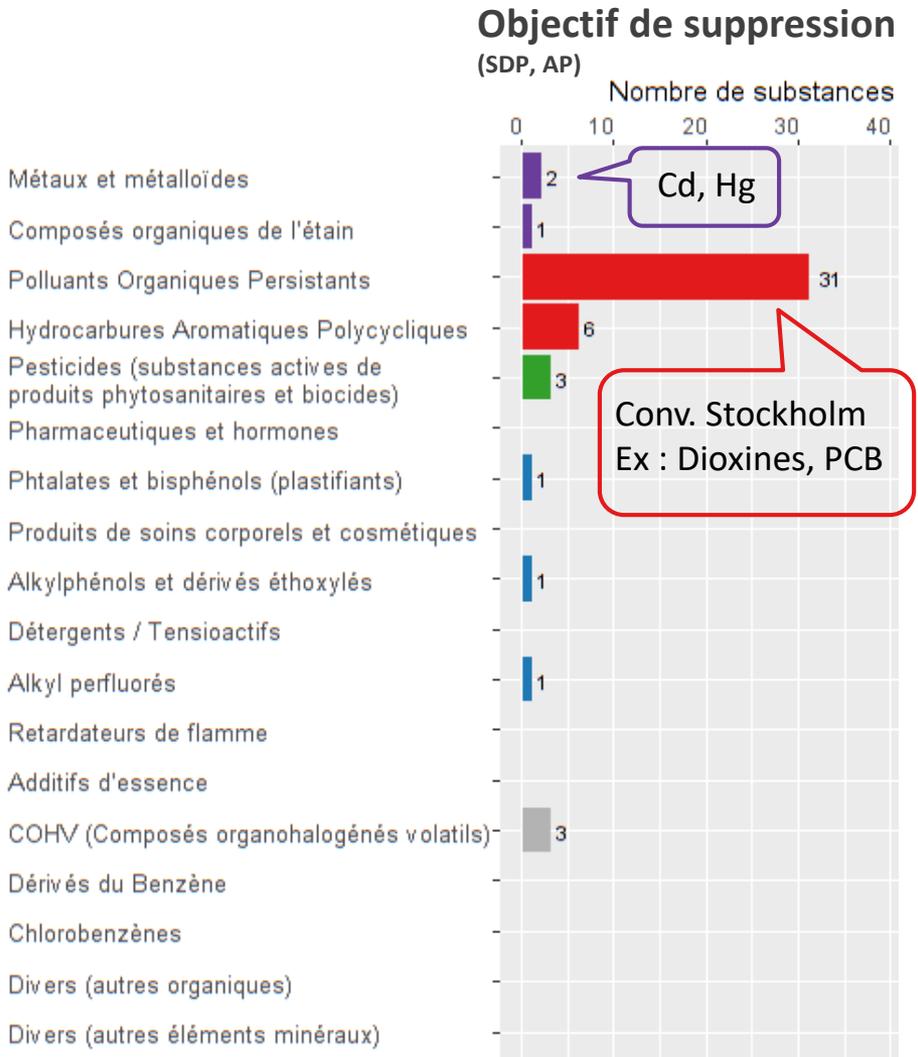
Non retenu dans le cadre du projet

#PC1, 2 Préciser les substances critiques & Renforcer les réseaux de mesure

// Liste de substances à évaluer

Subst. pour la qualification de l'état chimique et écologique

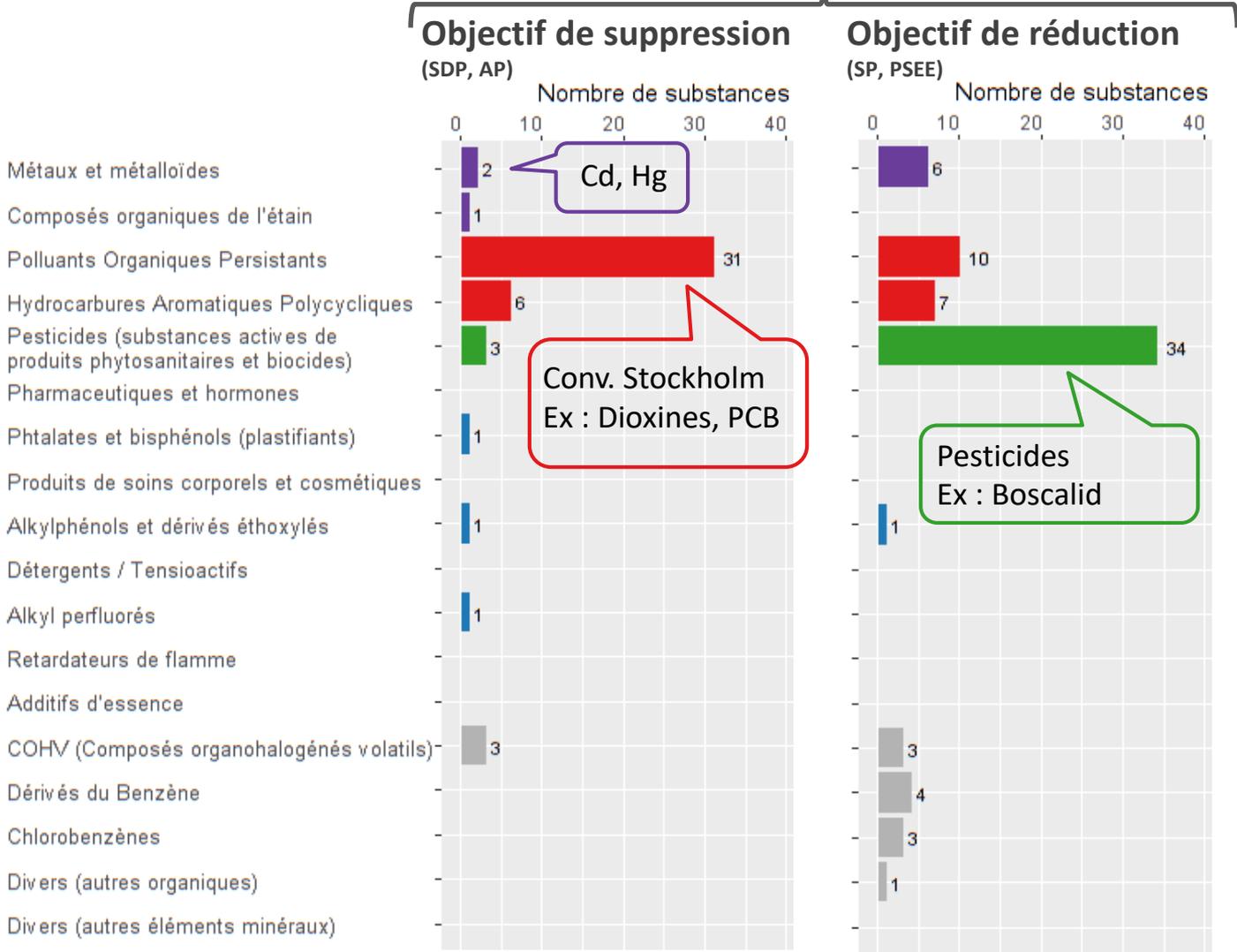
Surveillance prospective



#PC1, 2 Préciser les substances critiques & Renforcer les réseaux de mesure

// Liste de substances à évaluer

Subst. pour la qualification de l'état chimique et écologique

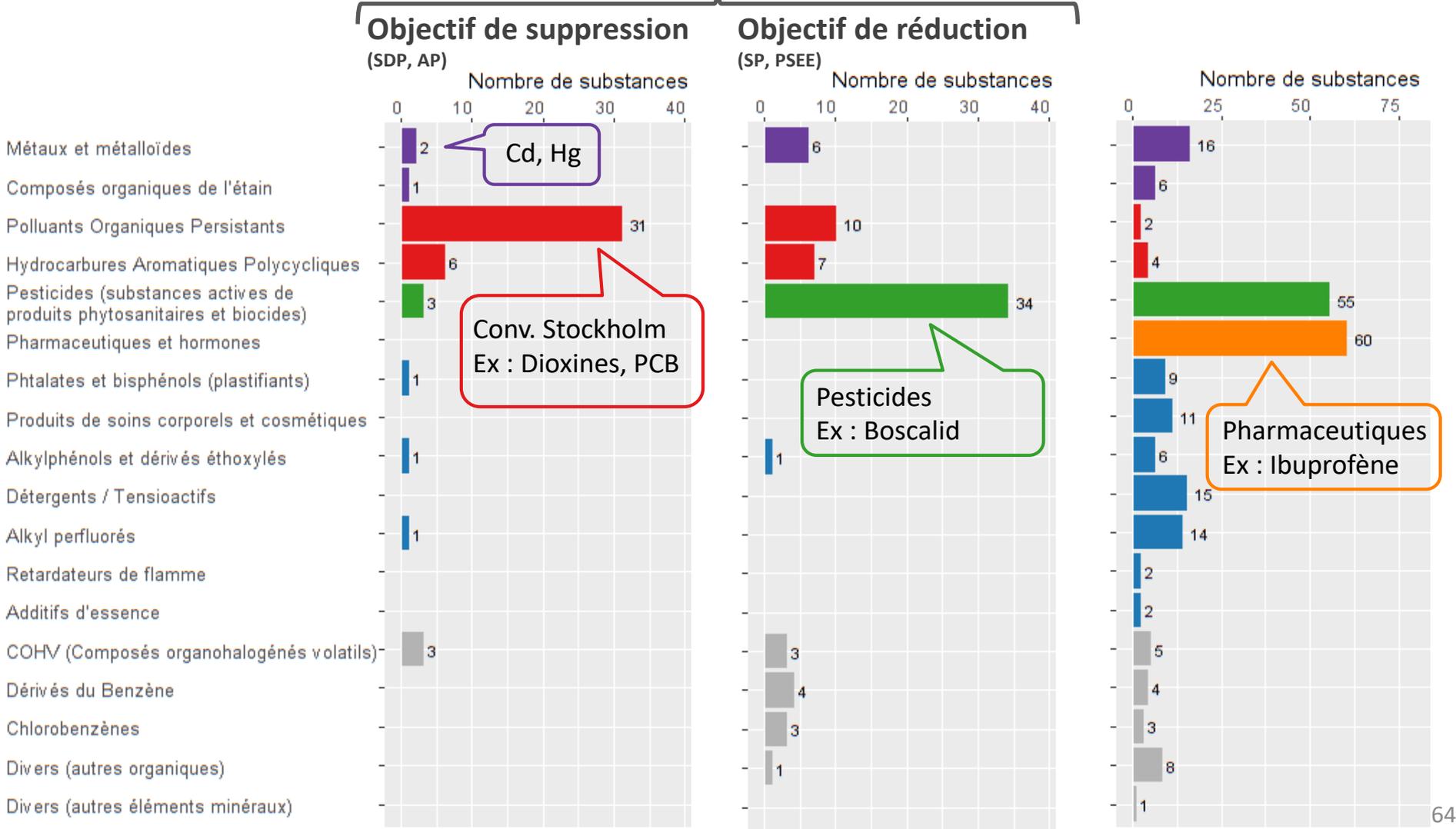


#PC1, 2 Préciser les substances critiques & Renforcer les réseaux de mesure

// Liste de substances à évaluer

Subst. pour la qualification de l'état chimique et écologique

Surveillance prospective



#PC1, 2 Préciser les substances critiques & Renforcer les réseaux de mesure

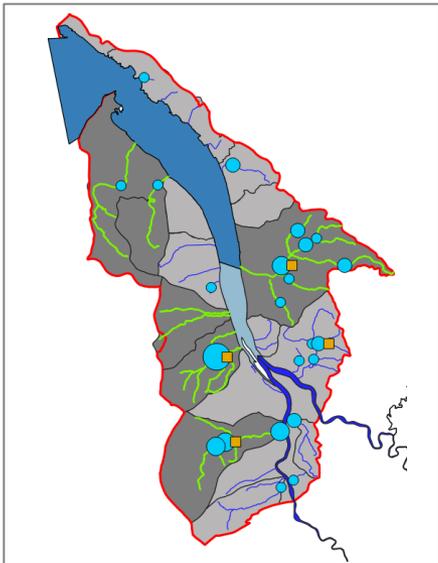
// Liste de substances à évaluer



// Evaluation du niveau d'information disponible sur l'exposition (données de surveillance environnementale) et les effets (données d'écotoxicité) des substances individuelles

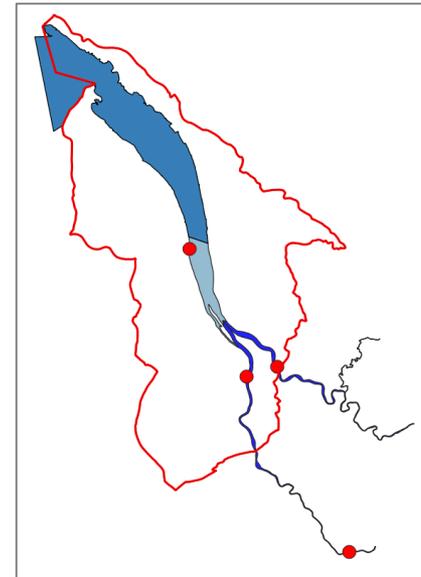
Cours d'eau latéraux

- **Exposition** : Résultats des réseaux de surveillance pérennes
- **Ecotoxicité** : NQE (Normes de qualité environnementale), PNEC (« Concentration prédite sans effet »)



Estuaire

- **Exposition** : Résultats du suivi CONTROL
- **Ecotoxicité** : NQE (Normes de qualité environnementale), PNEC (« Concentration prédite sans effet »)



#PC1, 2 Préciser les substances critiques & Renforcer les réseaux de mesure

// Liste de substances à évaluer



// Evaluation du niveau d'information disponible sur l'exposition (données de surveillance) et les effets (données d'écotoxicité) des substances individuelles



// Méthode de priorisation

(Comité Experts Priorisation, Réseau Européen NORMAN)

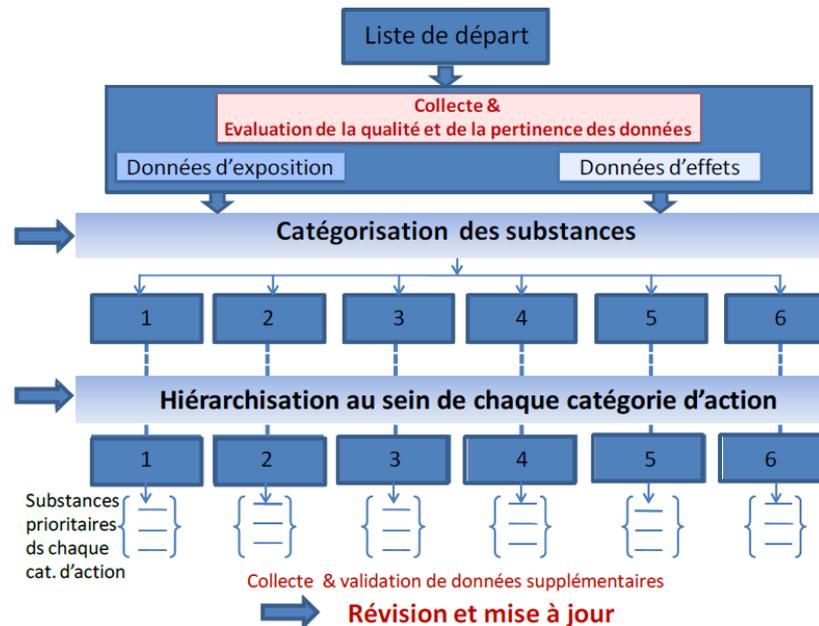


Figure 1 : Démarche du référentiel de catégorisation et priorisation des substances chimiques adopté par le CEP

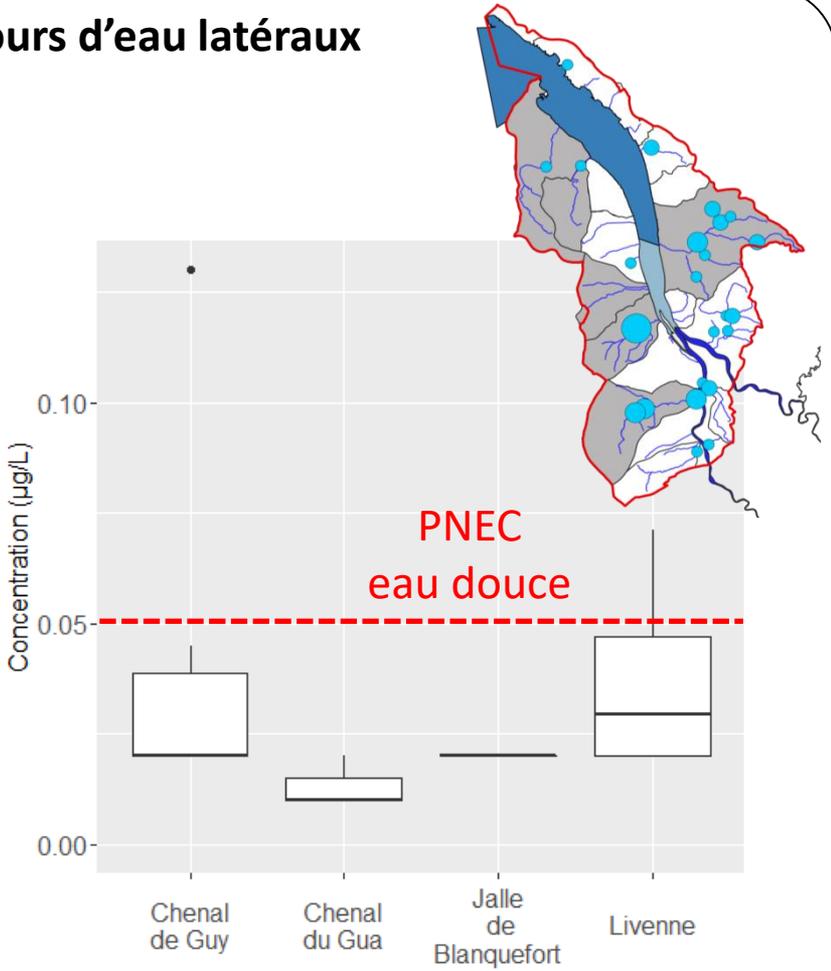
Diclofénac – Surveillance prospective

Pharmaceutique
Anti-inflammatoire

Diclofénac – Surveillance prospective

Pharmaceutique
Anti-inflammatoire

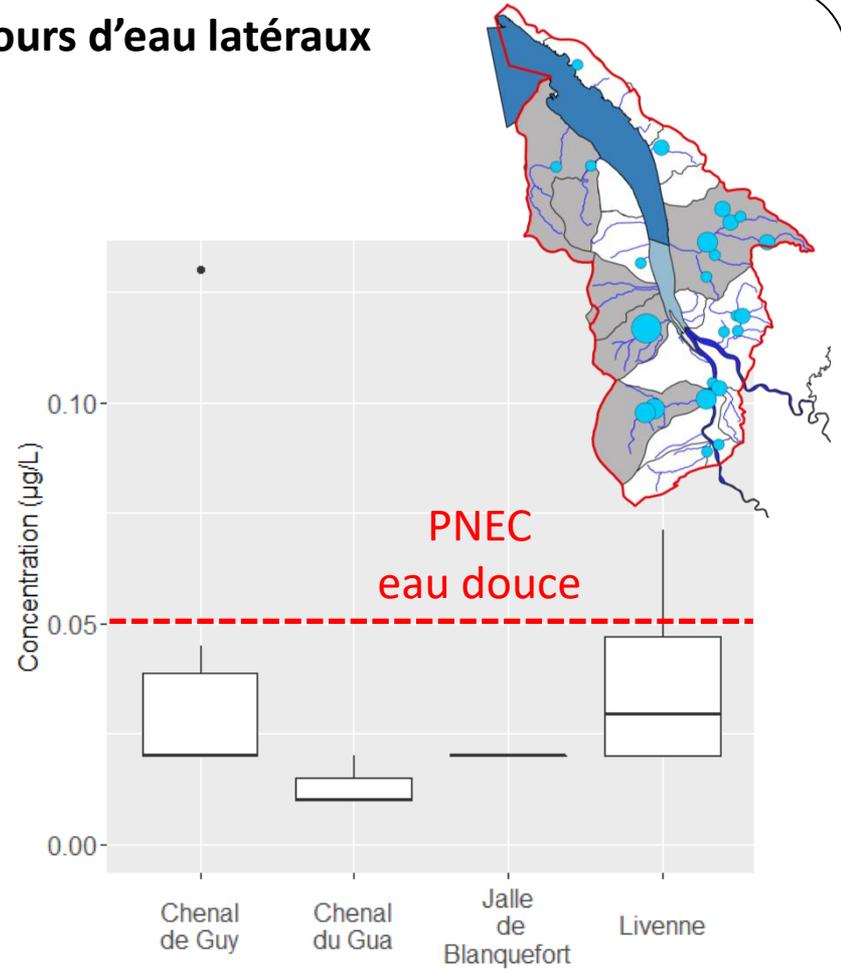
Cours d'eau latéraux



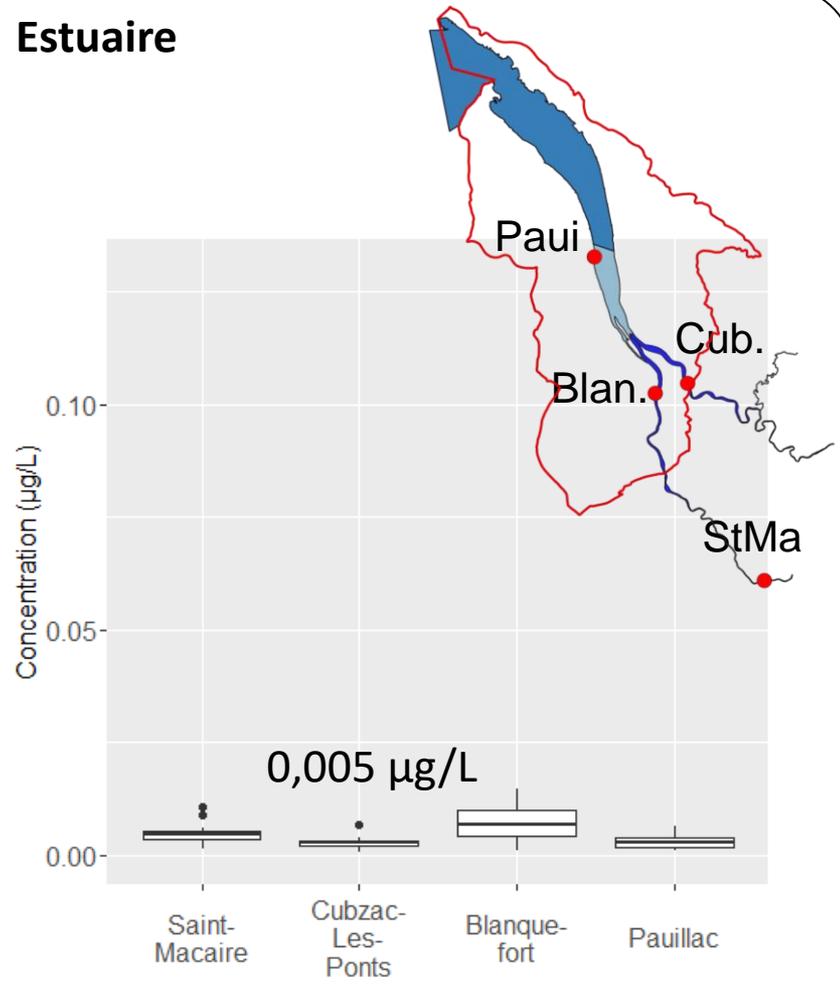
Diclofénac – Surveillance prospective

Pharmaceutique
Anti-inflammatoire

Cours d'eau latéraux



Estuaire

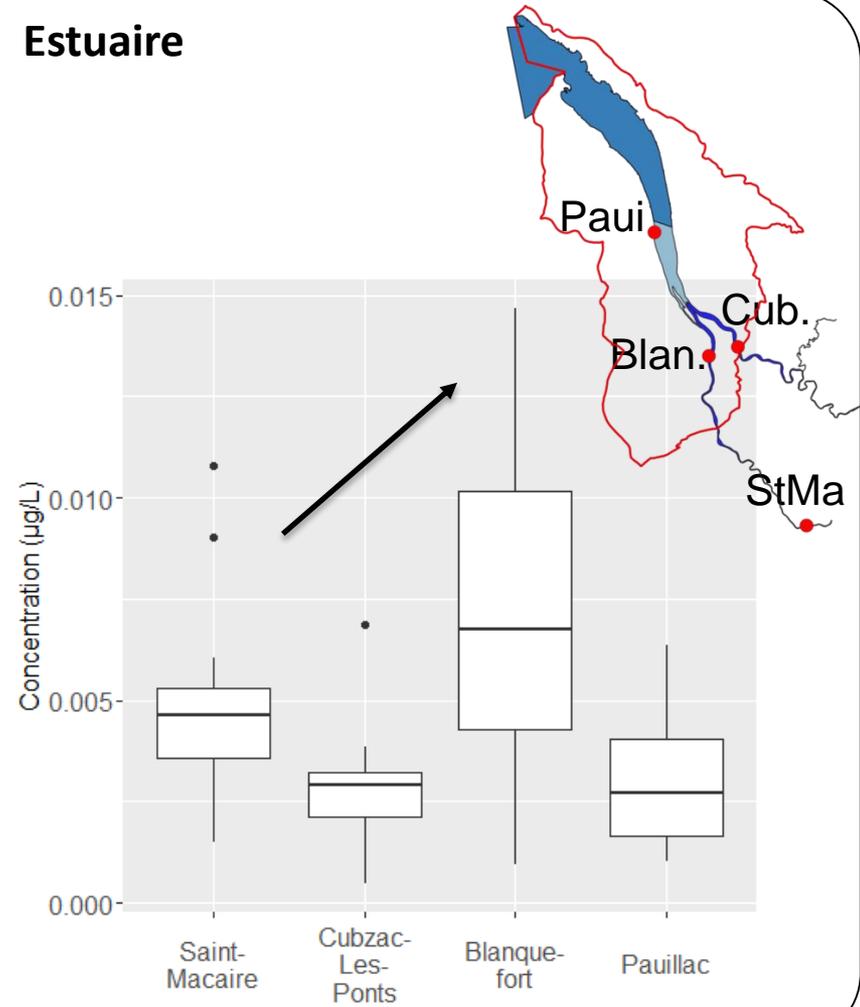


Diclofénac – Surveillance prospective

Pharmaceutique
Anti-inflammatoire

Cours d'eau latéraux

Estuaire

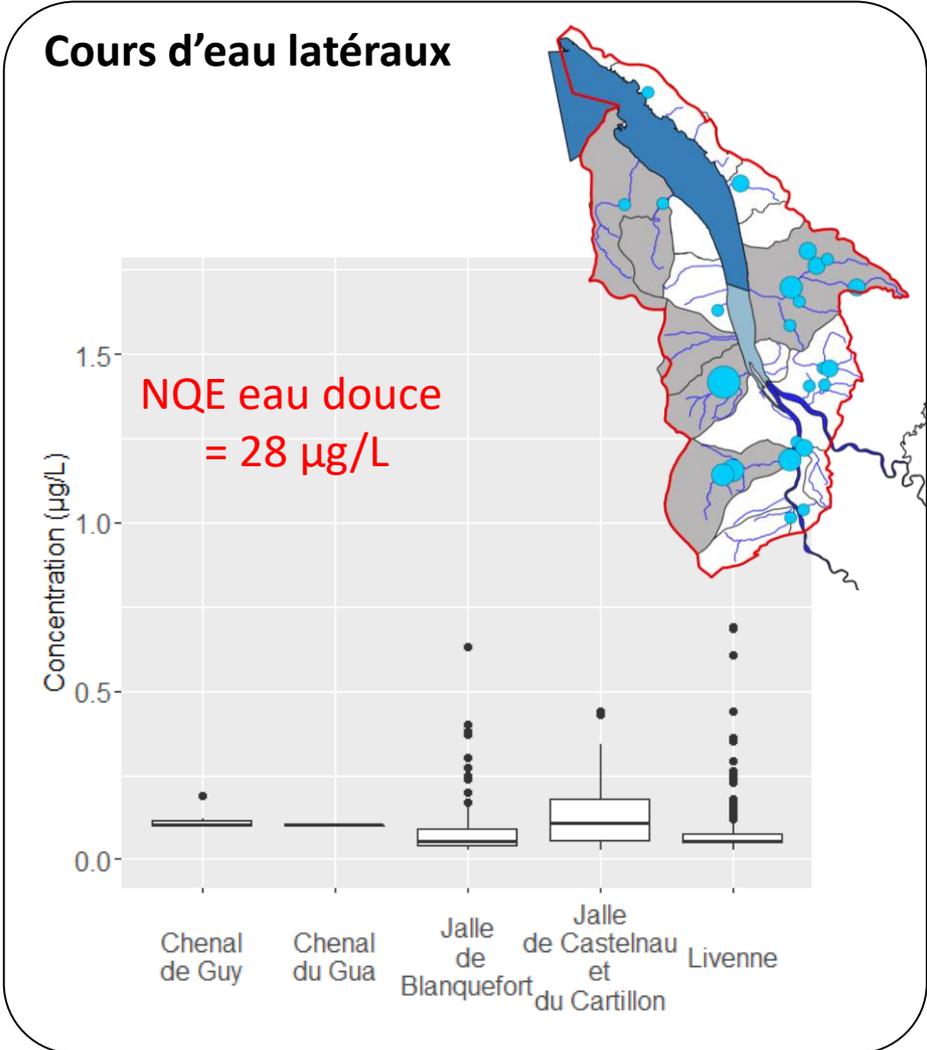


Glyphosate – Evaluation de l'état écologique

Phytosanitaire
Herbicide

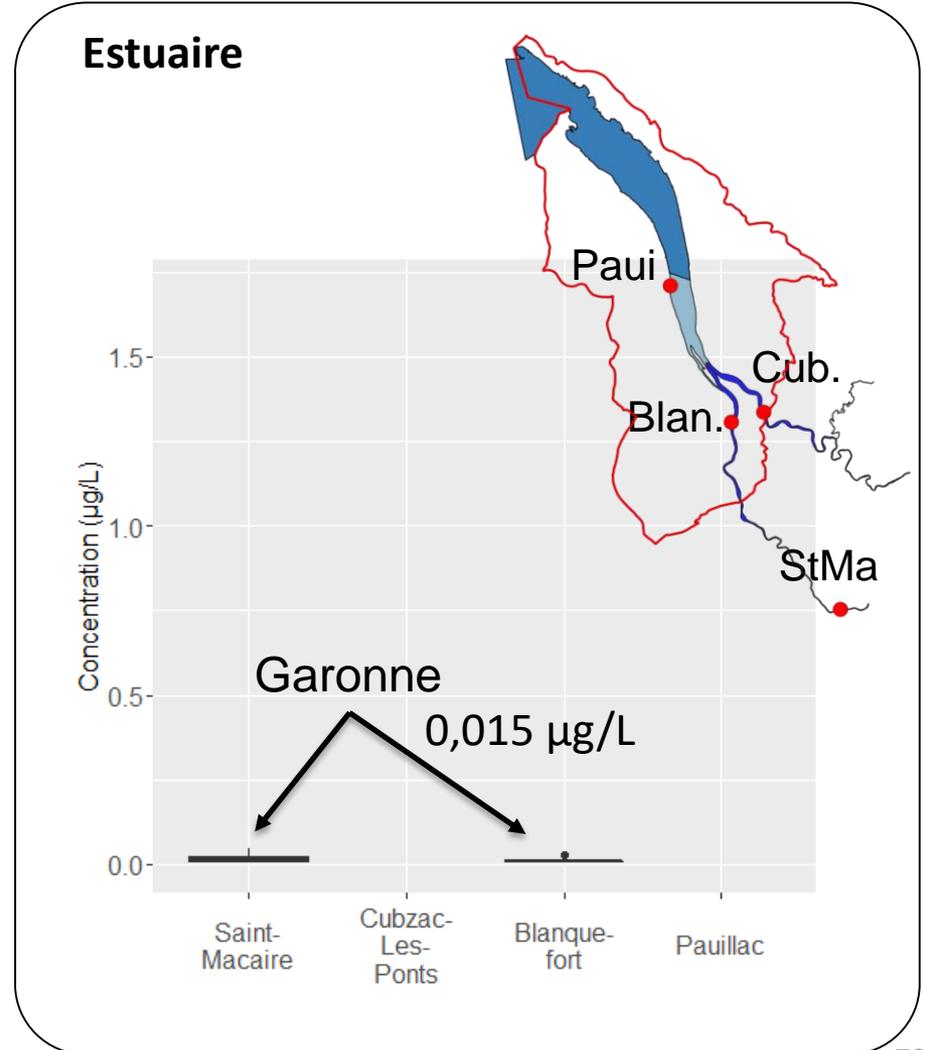
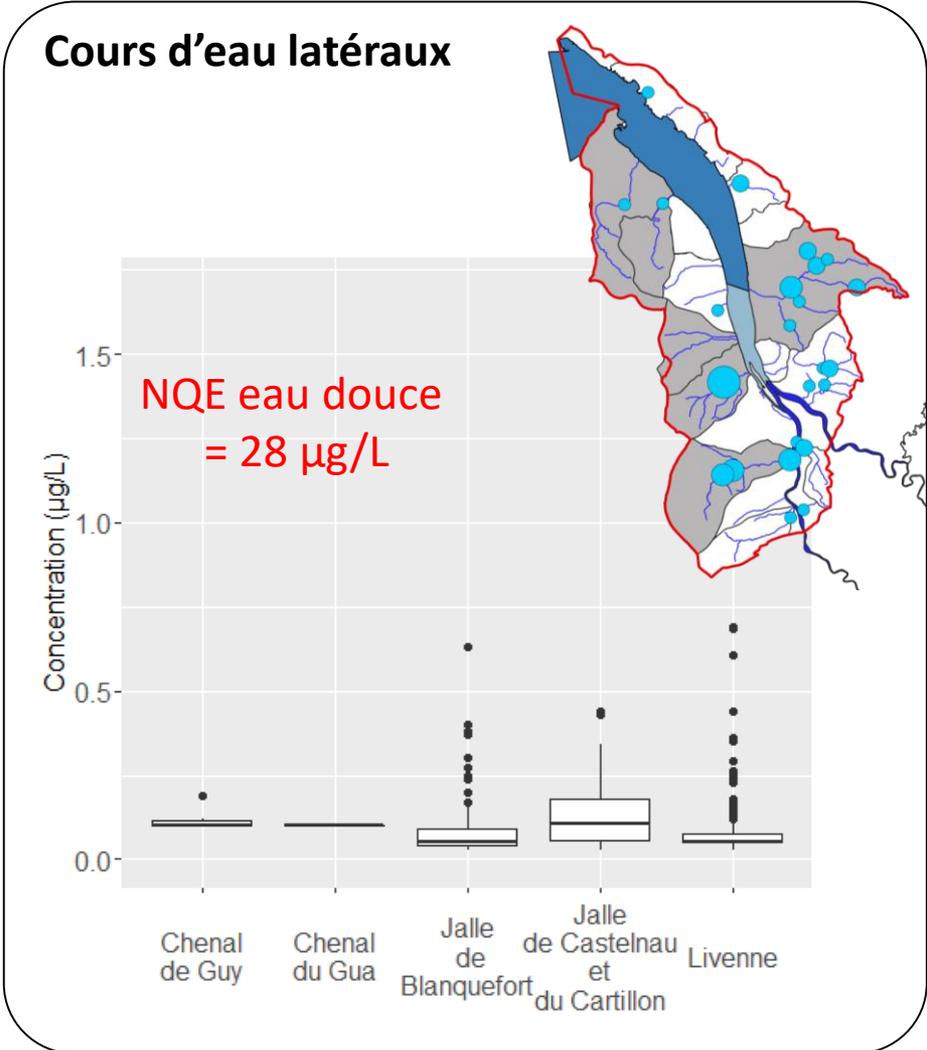
Glyphosate – Evaluation de l'état écologique

Phytoprotecteur
Herbicide



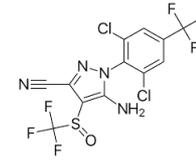
Glyphosate – Evaluation de l'état écologique

Phytoprotecteur
Herbicide



Fipronil – Surveillance prospective

Antiparasitaire
vétérinaire

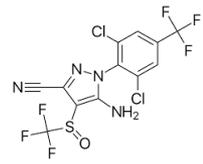


Cours d'eau latéraux

Limites de quantification trop élevées

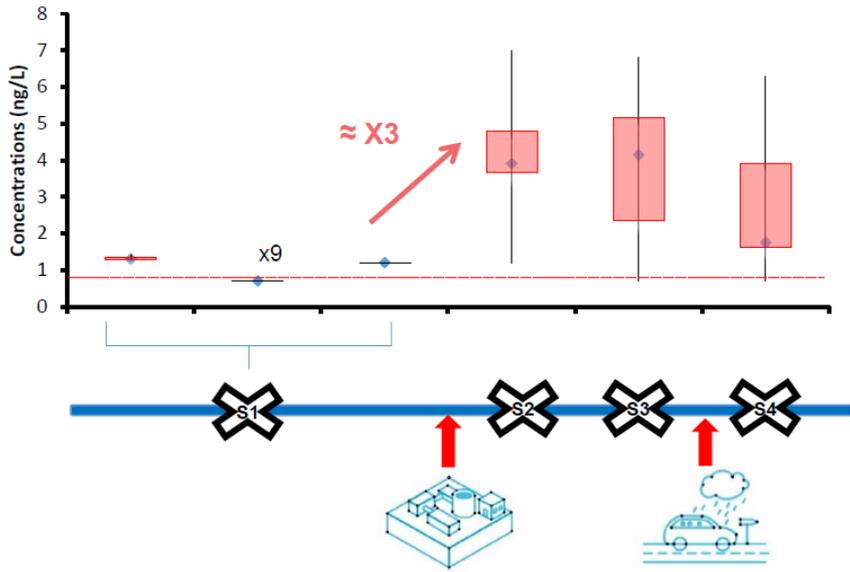
Fipronil – Surveillance prospective

Antiparasitaire vétérinaire



Cours d'eau latéraux

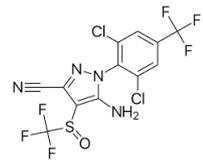
Limites de quantification trop élevées



Dufour, 2017

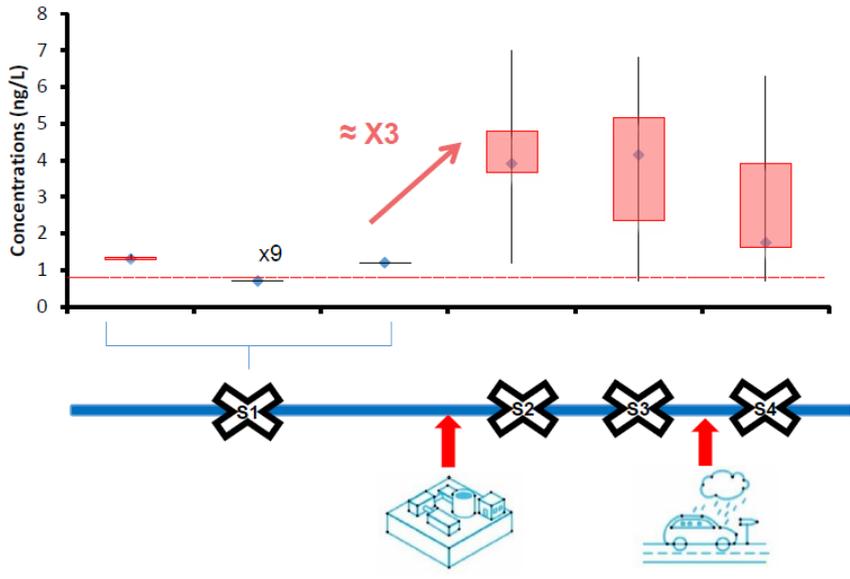
Fipronil – Surveillance prospective

Antiparasitaire vétérinaire



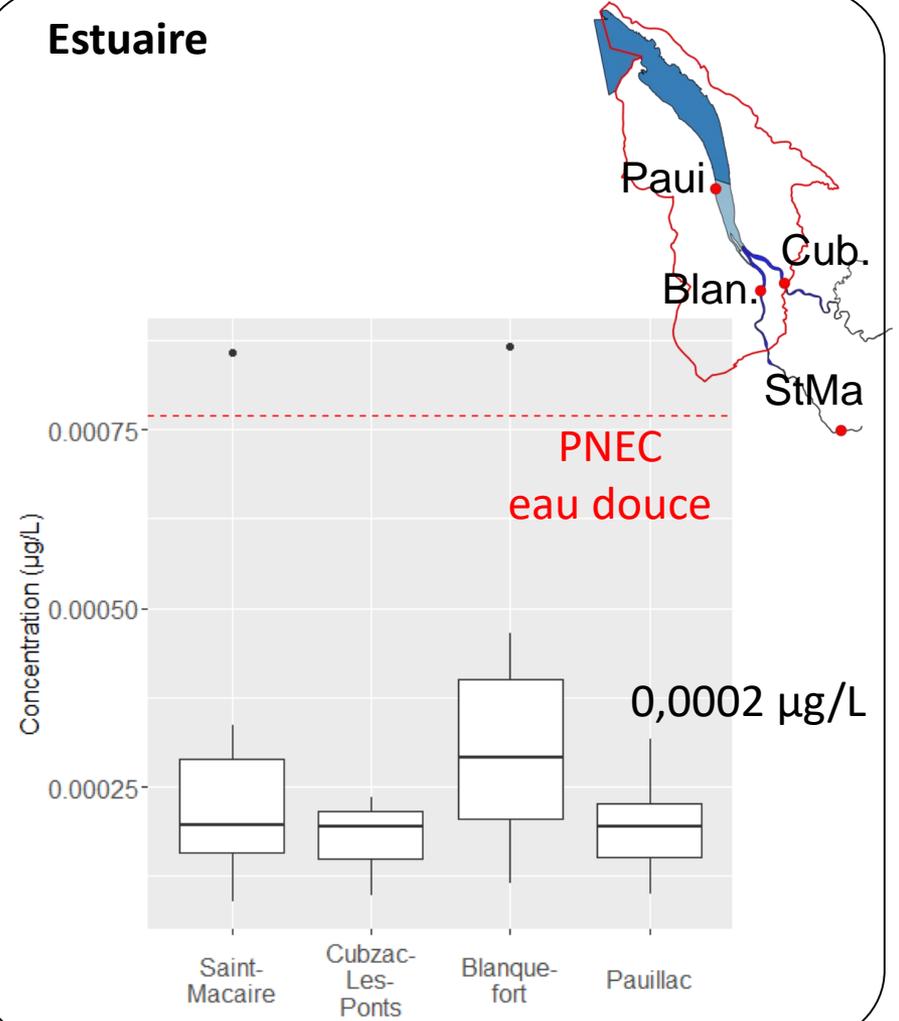
Cours d'eau latéraux

Limites de quantification trop élevées



Dufour, 2017

Estuaire



La suite ...

// Evolution de la surveillance : substances recherchées, limites de quantification, techniques d'échantillonnage

// Evaluation des émissions et rejets pour les substances prioritaires

→ Disposition PC4 : Définir des **objectifs locaux** (de qualité de l'eau et de réduction des rejets)

Le projet CONTROL pour 2020

- Idée d'évaluer la mise en place d'un observatoire de la contamination chimique de l'Estuaire de la Gironde.
- Utilisation d'un échantillonneur passif, le POCIS (Polar Organic Chemical Integrative Samplers)



Appareil équipé d'une phase absorbante maintenue entre deux membranes qui permettent d'accumuler certains micropolluants



Plongé dans l'eau et relevé tous les mois, la phase absorbante est analysée et permet d'obtenir une moyenne de la contamination accumulée et ce pendant un an

- Positionné au port de Bordeaux où une station Magest est déjà en place,
- Analyses entièrement financées dans le cadre d'une demande « Projet Labex » et réalisées par le laboratoire EPOC de l'Université de Bordeaux. Le SMIDDEST devra financer la communication sur ce projet. Projet déposé en décembre 2019.

les zones humides

// Les zones humides

=> Année marquée par le départ de Diane-Laure Sorrel à la fin du mois de juin 2019 et par l'arrivée de Barbara Lalève en décembre 2019.

- **Sensibilisation / communication** : interventions janvier et mars 2019 auprès d'étudiants d'établissements d'enseignement supérieur (spécialité « Environnement ») → présenter les objectifs du SAGE dans la préservation des ZH (actions ciblées/actions récurrentes)
- **Avis sur les autorisations environnementales** : thématique ZH de plus en plus prégnante dans les dossiers « Loi sur l'Eau ». Constat sur les avis 2019: 25 % de non-conformité à la règle R2 ou non compatibilité (autres dispositions ZH), 50 % de non-conformité/non compatibilité sous réserves
→ **préconisations de la CLE ; étude des fonctions des ZH** en partenariat avec l'OFB
- **Inventaires des ZH particulières** (Zh7, Zh10) réalisés pour les estrans (atlas 2016), développement d'une méthodologie pour identifier les têtes de BV (rapport 2016) testée sur un BV, émergence d'un Groupe de Travail sur les lagunes (fin 2019)
- **Autres missions** : **Appuis techniques divers (projet de SNC de la CDC Biodiversité); Veille juridique (restauration critères alternés loi OFB)**

Programme prévisionnel d'animation et d'actions 2020 (3/4)

Enjeu / Objet	Programme prévisionnel d'animation et d'actions 2020
<p>Sous bassins versants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des études portées par les maîtres d'ouvrages de bassins versants. • Etude sur les poissons pour certains cours d'eau (étude contaminants chairs de poissons) <i>à discuter au sein du groupe de travail « cours d'eau latéraux »</i> <p>Budget prévisionnel : <u>40 000 € TTC</u> (50% AEAG, 10% Région, 20% Département 33, 20% SMIDDEST)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan des connaissances et enjeux quantitatifs des cours d'eau latéraux, usages et réflexions sur les débits. <i>à discuter au sein du groupe de travail « cours d'eau latéraux »</i> <p>Budget prévisionnel : <u>20 000 € TTC</u> (50% AEAG, 10% Région, 20% Département 33, 20% SMIDDEST)</p>
<p>Zones humides</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animation des groupes ZH du SAGE, poursuite des actions de sensibilisation • Organisation du « Temps fort estuarien » Forum de lancement des Journées Mondiales des Zones Humides <p>Budget prévisionnel : <u>5 000 € TTC</u> (50% AEAG, 10% Région, 40% SMIDDEST)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet étudiant "préfiguration d'un programme de restauration des lagunes" <p>Budget prévisionnel : <u>3 000 € TTC</u> (50% AEAG, 50% SMIDDEST)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la cartographie des bassins versants établie en 2016 <p>Budget prévisionnel : <u>30 000 € TTC</u> (50% AEAG, 20% Région, 30% SMIDDEST)</p>

le PAPI de l'Estuaire de la Gironde

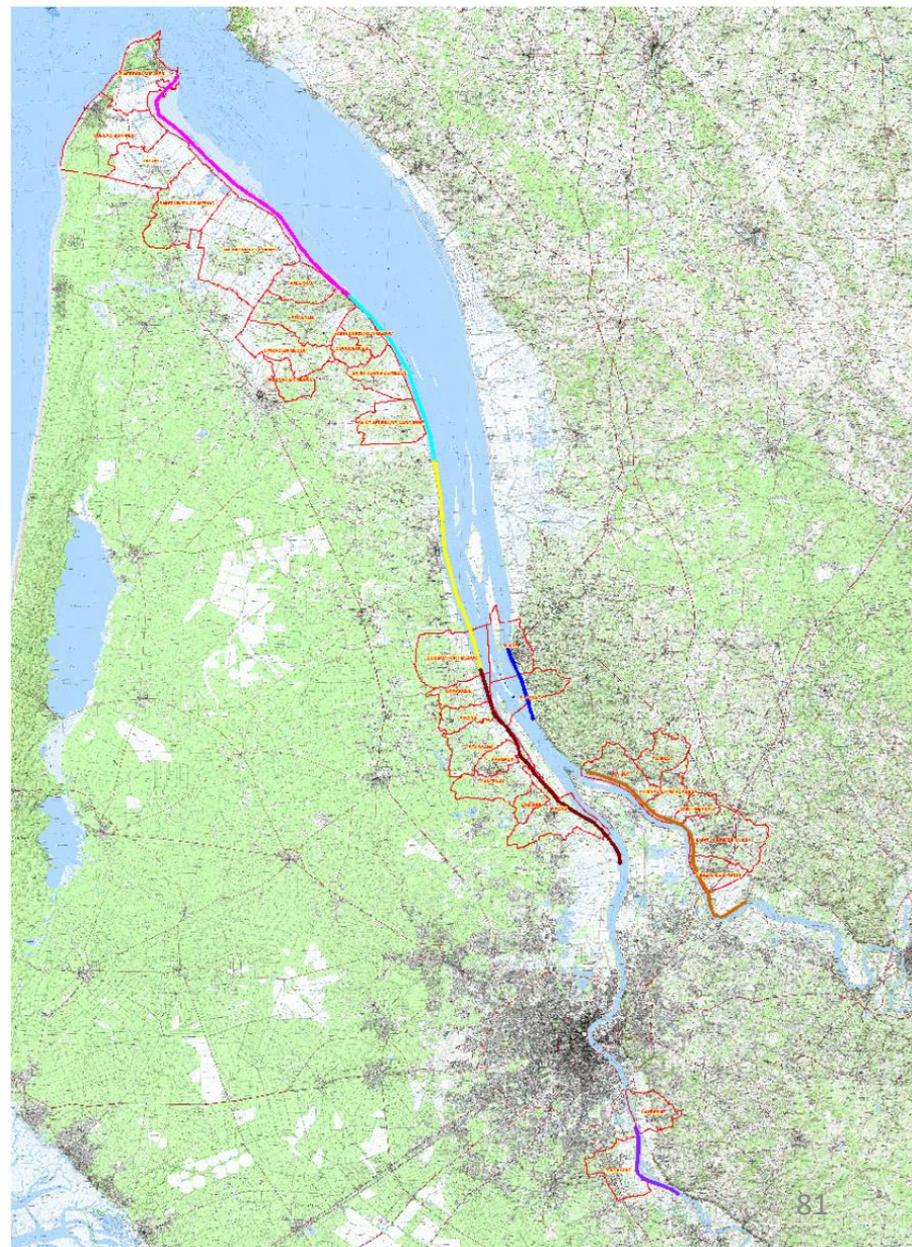
// Action 1.10 « Diagnostic de vulnérabilité des bâtis isolés inondables »

→ Compléter la base de données des bâtis isolés vulnérables aux inondations

→ modélisation de l'impact de l'événement de référence 99+ 20cm

→ état avec et sans digue

31 communes étudiées, 2 024 bâtiments investigués. 160 habitations non investiguées (inaccessibles).



le PAPI de l'Estuaire de la Gironde

// « Etude de diagnostics de vulnérabilité des bâtis isolés inondables »

• Définition d'une note de vulnérabilité

- Hauteur d'eau
- Présence d'une zone refuge
- Présence d'un sous-sol

Hauteur d'eau sur le seuil (cm)	Note H	Présence d'un refuge et pas de sous-sol	Présence d'un refuge et d'un sous sol	Absence d'un refuge et pas de sous-sol	Absence d'un refuge et présence d'un sous sol
Nulle	0	Nulle	Faible	Nulle	Faible
1 à 10	3	Faible	Modérée	Modérée	Forte
11 à 50	5	Modérée	Forte	Forte	Très forte
51 à 100	15	Forte	Très forte	Très forte	Très forte
>= à 101	20	Très forte	Très forte	Très forte	Très forte

- Après compilation de différentes études (sur le Blayais, sur la Métropole et sur la Charente-Maritime), l'ensemble du bâti vulnérable a été étudié sur l'estuaire.



SYNDICAT
MIXTE POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE
l'Estuaire
DE LA GIRONDE

Analyse des enjeux - Fiche de recensement

Fiche n° CA6





Date de la visite : **2019-07-18**
 Casier : **Garonne - Amont Bordeaux**
 Commune : **Cadaujac**
 Lieu-dit :
 Coordonnées du point de référence (en L93 CC45) :
 X : 421 871 m
 Y : 6 413 823 m

Type d'enjeu : **Habitation**



Vocation d'habitation : Oui
 Commentaire : /
 Présence d'une zone refuge : Oui
 Identification d'un sous-sol : Non

Hauteur de seuil du bâtiment par rapport au terrain naturel au niveau du point de référence (m) : **0.20**

Altimétrie du terrain sur le point de référence (m NGF) : **3.70**

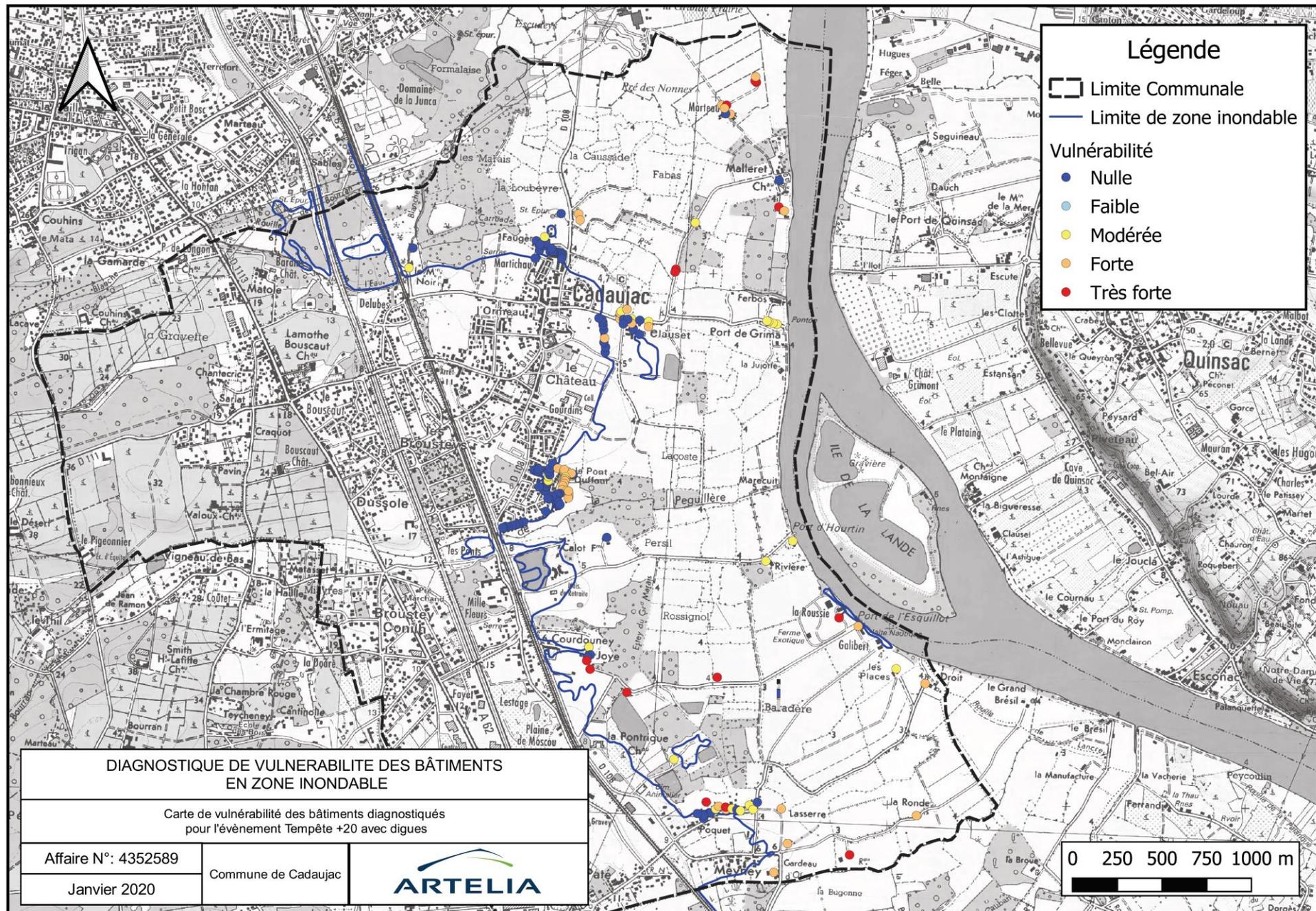
Cote de seuil estimée (m NGF) : 3.90

Configuration avec digues

Cote du plan d'eau pour l'évènement de référence Tempête 99+20 cm (m NGF) : 4.75
 Hauteur d'eau sur le seuil pour l'évènement de référence Tempête 99+20 cm (m) : 0.85
 Vitesses d'eau devant l'habitation pour l'évènement de référence Tempête 99+20 cm (m/s) : 0.38
 Note de vulnérabilité : 15 correspondant à une vulnérabilité Forte

Configuration sans digues

Cote du plan d'eau pour l'évènement de référence Tempête 99 + 20 cm (m NGF) : 5.32
 Hauteur d'eau sur le seuil pour l'évènement de référence Tempête 99+20 cm (m) : 1.42
 Vitesses d'eau devant l'habitation pour l'évènement de référence Tempête 99+20 cm (m/s) : 0.58
 Note de vulnérabilité : 20 correspondant à une vulnérabilité Très forte



Légende

- Limite Communale
 - Limite de zone inondable
- Vulnérabilité
- Nulle
 - Faible
 - Modérée
 - Forte
 - Très forte

DIAGNOSTIQUE DE VULNERABILITE DES BÂTIMENTS EN ZONE INONDABLE

Carte de vulnérabilité des bâtiments diagnostiqués pour l'évènement Tempête +20 avec digues

Affaire N°: 4352589	Commune de Cadaujac	
Janvier 2020		



le PAPI de l'Estuaire de la Gironde

// Action 1.5 : Pose de repères de crues

→ Pose de repères sur l'ensemble du territoire du PAPI, accompagnés d'un support d'information

Déjà réalisé:

- Identification des laisses de crues sur l'Estuaire de la Gironde
- Sélection des sites les plus pertinents selon différents critères (entre autres: visibilité, hauteur du repère)
- Contact avec les communes concernées, et validation
- Commande des repères de crues
- Réalisation de panneaux informatifs

En cours :

Validation des repères par les services de l'état

A venir :

Pose des repères et des panneaux informatifs.



Les repères de crue

– La mémoire du risque inondation –

Qu'est ce qu'un repère de crue ?



La pointe de la flèche correspond à la hauteur d'eau maximum atteinte lors de la tempête Martin.

Témoin historique des niveaux d'eau atteints, les repères matérialisent le souvenir de ces événements, que le temps peut parfois effacer. Ils permettent de ne pas oublier afin d'être prêts pour les inondations à venir.

Les repères de crues permettent de garder une trace matérielle de la tempête Martin survenue le 27 décembre 1999.

Ils favorisent :

- L'entretien de la mémoire collective et la culture du risque
- L'information à la population du risque possible
- La sensibilisation au phénomène d'inondation.

La tempête Martin

Un bilan très lourd sur le département de la Gironde

3 décès

400 000 foyers sans électricité
18 millions de m³ de forêt abattue
1,5 milliard d'euros de dégâts (sur l'ensemble du territoire français)



Le 27 décembre 1999, Plassac a été très touchée par le passage de la tempête Martin.
© Christian Michel



Cartographie de la zone inondable à Plassac et localisation du repère de crue.

Repères de crue

Communes	Lieu d'installation
CHARENTE MARITIME	
Barzan	Port des Monards
Chenac Saint Seurin d'Uzet	Eglise
Les Mathes	Port
Meschers sur Gironde	Capitainerie du port
Mortagne sur Gironde	Capitainerie du port
Saint fort sur Gironde	Maison du port
Saint Georges de Didonne	Base nautique.
GIRONDE	
Cubzac les ponts	Maison, à l'entrée du port
Lamarque	Au niveau de l'embarcadère
Pauillac	Maison de négoce de vins
Plassac	Aire de pique nique sur le chemin qui mène au port.
Saint André de Cubzac	Poste électrique, au niveau du port.
Saint Christoly	Café du port
Saint Louis de Montferrand	Bâtiment en face de la mairie (1999)
	Zone de danger (1999 et 2010)
	Zone de danger (2010 et 2014)
Bordeaux	Pont de pierre (2010)
	Groupe scolaire Nuyens (2010 et 2014)
Lormont	Bancs, sur les berges de la Garonne (2014)
Ambès	Zone résidentielle (1999)



Programme d'actions et d'animation 2020

Programme prévisionnel d'animation et d'actions 2020 (1/4)

Enjeu / Objet	Programme prévisionnel d'animation et d'actions 2020
Animation générale	<p>Animation de la CLE, du bureau de la CLE, préparation et organisation des réunions, présentations du SAGE hors CLE, préparation des avis « loi sur l'eau », coordination des différentes thématiques, suivi de l'avancement, mise à jour du site internet.</p> <p>Budget prévisionnel:</p> <p>Poste animation SAGE et Zones humides + frais déplacements + frais CLE = <u>101 000 € TTC</u> (50-70% AEAG, 10-20% CD33, 20-30% SMIDDEST)</p>
Environnement global	<p>Mise à jour des indicateurs des changements globaux pour les années 2018 et 2019</p> <p>Poursuite coordination inter-bassins (EPTBs, CD33), suivi du Plan de Gestion Etiage Garonne Ariège, suivi des plans de gestions des syndicats de bassins versants, suivi de l'ensemble des projets de territoire ayant un lien avec le SAGE (urbanisme, colloque scientifique, projet de collectivités)</p>
Bouchon vaseux	<p>Communication sur le bouchon vaseux lors de réunions. Poursuite du consortium MAGEST, suivi du respect des objectifs lors de la période d'étiage.</p>

Programme prévisionnel d'animation et d'actions 2020 (2/4)

Enjeu / Objet	Programme prévisionnel d'animation et d'actions 2020
<p>Pollutions chimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du projet CONTROL et démarrage de CONTROL POCIS: Analyses des micropolluants Animation du projet <p>Budget prévisionnel : <u>134 300 € TTC</u> (AEAG 36%, Région 10%, Labex Cote 27 %, CD33 6%, CD17 2%, SMIDDEST 18 %)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cotisation pour le consortium Magest <p>Budget prévisionnel : <u>5 500 € TTC</u> (100 % SMIDDEST)</p>
<p>Navigation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du comité de suivi du Plan de Gestion des Sédiments (PGS) et mise en place des groupes de travail. • Analyse des pratiques de gestion des eaux (grises et noires) des bateaux de tourisme professionnel sur l'estuaire <p>Budget prévisionnel : <u>20 000 € TTC</u> (50% AEAG, 10% département 17 et 33, 30% SMIDDEST) <i>à voir si animation en interne</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire émerger un groupe de travail concernant la gestion des petits ports et esteyes (dragage non soumis à déclaration ou autorisation) suite à l'étude de 2017

Programme prévisionnel d'animation et d'actions 2020 (4/4)

Enjeu / Objet	Programme prévisionnel d'animation et d'actions 2020
Inondations	<p>Poursuite de la mise en œuvre des actions du PAPI :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise à jour du Référentiel inondation Gironde (RIG) (150 000 € : 50% Fonds Barnier)- Pose de repères de crues sur certaines communes à finaliser (30 000 € : 50% Fonds Barnier)- Diagnostics de vulnérabilité sur des monuments historiques en zone inondable (20 000 € : 50% Fonds Barnier)- Analyse de la vulnérabilité des bâtis des collectivités (en lien avec les gestionnaires GEMAPI) (en régie)- Adaptation des exploitations agricoles en zone inondable (avec chambres agriculture) (40 000€ : 50% Fonds Barnier)
Ressource halieutique	<ul style="list-style-type: none">• Suivi de la pêche à pied et de l'évolution de l'estran à Cordouan. Lien avec le plan de gestion du phare de Cordouan• Participation aux groupes de travail du COGEPOMI.• Etude de renforcement des berges dans le cadre du Plan de gestion des sédiments (valorisation des sédiments de dragage sur les zones d'érosion) <p>Budget prévisionnel : <u>50 000 € TTC</u> (50% AEAG, 20% Région, 30% SMIDDEST)</p>

Agenda - actualités

- Animations de la Journée Mondiale des Zones Humides jusqu'au 1^{er} mars

Programme -> <https://www.smiddest.fr/blog/2020/01/30/journee-mondiale-des-zones-humides-2020.html>

- Printemps: séminaire sur les données de l'eau organisé par le SMIDDEST
- Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission SIG pour finaliser le projet SIG'Estuaire (interface cartographique)
- Pour plus d'informations sur les données du réseau MAGEST <http://magest.oasu.u-bordeaux.fr/> et sur twitter

outils de communication « grand public » disponibles – SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés / SMIDDEST

- Bouchon vaseux:
 - Plaquettes 4 pages et 24 pages
 - Films
- Navigation de plaisance
 - Plaquette sur les bonnes pratiques sur l'estuaire
- Zones humides
 - Plaquette préconisation de la CLE pour le critère pédologique
 - Plaquette préconisation de la CLE pour mise en œuvre Séquence Eviter – réduire – compenser
- Inondation
 - Newsletter PAPI

Disponible sur le site internet du SMIDDEST et sur demande auprès du SMIDDEST



Site internet SMIDDEST



Point sur l'animation de la CLE post élection municipale

Membres actuels du bureau pour le collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

- **Président de la CLE** : Philippe PLISSON
 - **Vice-Présidents de la CLE** : Pierre DUCOUT, Alain BOUCHON, Daniel ROUSSEAU
 - **Conseil Départemental de la Charente-Maritime** : Bernard LOUIS-JOSEPH
 - **Conseil Départemental de la Gironde** : Alain RENARD
 - **Bordeaux Métropole**: Kévin SUBRENAT ou Anne-Lise JACQUET
 - **Association des Maires de Gironde** : Alain TABONE, Alain CAPDEVIELLE
 - **Association des Maires de Charente-Maritime**: Patrick CHERAT
 - **Syndicats Intercommunaux de Bassins Versants** : Josiane ZAMBON

Pas de CLE avant le nouvel arrêté de composition de la CLE.

Bureau en place jusqu'au nouvel arrêté de composition de la CLE ?



QUESTIONS DIVERSES



Merci de votre attention